

STAGE CRDP - ORLÉANS

THEME :

INDIVIDU, INDIVIDUS ET LIENS SOCIAUX

La question de l'individu, apparemment délaissée durant les années 60 et 70, revient en force depuis une vingtaine d'années au point d'être au centre de la plupart des écrits récents dont il devient très difficile de suivre la production.

L'objet de cette intervention est d'en faire un tour d'horizon aussi complet que possible, mais nullement exhaustif vue l'abondance de la production actuelle, en mobilisant les données en sociologie mais également en psychologie sociale. A ce titre, il va de soi que tout ce qui sera présenté le sera à l'intention des enseignants et ne saurait être transposé tel quel aux élèves (l'élaboration de ce qu'on peut présenter aux lycéens sera faite ultérieurement en atelier).

Le premier travail à faire consiste à préciser le sens de termes souvent employés et qui occupent un champ sémantique commun : individu, personne, identité, individualisme.

A l'origine, le terme « individu », traduction du grec « atomos », concerne aussi bien un objet qu'un homme et désigne « ce qu'on ne peut pas couper » (ce qui est indivisible). Il est bien connu que « personne » vient du « persona » qui désigne le « masque de théâtre » et, plus tard, « le rôle attribué à un masque », le terme de rôle marquant ainsi l'importance des liens avec autrui. Enfin, le terme « identité » utilisé depuis longtemps, désigne à partir du 19^{ème} siècle le fait pour une personne d'être un individu donné et de pouvoir être reconnu comme tel.

Le terme plus rare, mais fort utile, d'individuation désigne « le fait de devenir un individu et d'être doté d'une existence singulière ».

Le terme « individualisme », lui, ne date que du 19^{ème} siècle et va prendre rapidement toutes ses significations actuelles : doctrine voyant dans l'individu la valeur suprême (1825), attitude d'esprit favorisant l'initiative et la réflexion individuelle (1834), tendance à l'égoïsme (1839), enfin démarche théorique prenant l'individu comme départ (1904)¹.

Cela nous permet de voir que la question de l'individualisme recouvre au moins trois niveaux d'analyse qui s'entrecroisent.

Un premier niveau est éthique, c'est celui de la défense de l'intégrité de l'individu, c'est à dire de la principale valeur que nous respectons : l'affaire Dreyfus constitue une pierre d'achoppement dans ce domaine puisqu'il s'est agi de défendre les droits d'un individu contre l'institution militaire. On peut considérer que le respect de l'individu étant lié au respect de ses croyances et de ses modes de vie, la montée du libéralisme des mœurs observées dans les pays occidentaux depuis 40 ans constitue également une illustration de cet « individualisme éthique »².

L'individualisme peut également être « méthodologique ». On suppose ici que toute analyse du social démarre de l'individu et il s'oppose au « holisme méthodologique » voire à « l'interactionnisme méthodologique » (dans le cas où on suppose que toute analyse démarre non pas de l'individu mais des interactions). Que penser de ces oppositions ? Pour de nombreux auteurs, la dichotomie « holisme/individualisme » est une fausse opposition ; les mêmes se proposent généralement de la dépasser pour dévoiler toute la réalité du social. A notre sens, il y a là un faux débat car cette opposition n'est qu'un procédé méthodologique (qui peut être efficace ou non) et qui n'a donc pas lieu d'être vrai ou faux. Décréter l'un ou l'autre, c'est tomber dans le « mirage ontologique », piège classique en sociologie quand on prétend dévoiler la réalité du social. Donc, le choix d'une approche méthodologique – individualiste ou holiste – dépendra du niveau d'analyse auquel on est rendu où des difficultés rencontrées.

PLURALITE DES APPROCHES INDIVIDUALISTES

Il convient de faire deux précisions ; la première est qu'il n'y a pas un mais « des » individualismes méthodologiques : ainsi l'individualisme de l'homo oeconomicus n'est pas celui de sociologues comme Raymond Boudon³ : pour celui-ci, l'homo oeconomicus des économistes néoclassiques est caractérisé par six axiomes – individualisme, compréhension, rationalité, instrumentalisme, égoïsme, maximisation – alors que l'individualisme méthodologique des sociologues n'est caractérisé que par trois axiomes – individualisme, compréhension, rationalité – et que la « sociologie compréhensive » ne retient que deux axiomes : l'individualisme et la compréhension. En cela, l'approche de Boudon constitue une réduction de la typologie des formes d'action selon Max Weber – action rationnelle en finalité, rationnelle en valeur, action traditionnelle, action affectuelle.

¹ Dictionnaire historique Le Robert – 1992.

² P. Brechon : « Les valeurs des français » et Futuribles n° 177 – Juillet Août 2002

³ R. Boudon et R. Leroux : « Y a-t-il encore une sociologie ? » - Odile Jacob – 2003.

L'individualisme méthodologique des néo-classiques n'est pas non plus celui de Hayek⁴ (ce dernier considère même que l'homo oeconomicus, inventé par Bentham et Mill est étranger à l'individualisme analysé par Smith).

La deuxième précision est qu'il n'y a pas de lien obligatoire entre la méthode d'analyse choisie et l'analyse de la montée de l'individualisme : ainsi, Durkheim explique la montée de l'individualisme à l'aide d'un « holisme méthodologique »⁵ ; en revanche, l'individualisme méthodologique qui postule une existence toujours et partout de l'individu serait bien en peine d'expliquer l'essor de l'individualisme. Il est notable, à ce titre, que Raymond Boudon estime qu'il y a toujours eu de l'individualisme et que sa prétendue montée n'est qu'un mythe. Cette position est cependant minoritaire parmi les sociologues

La majorité des auteurs considèrent que l'individualisme, ou l'individuation, est un processus à l'œuvre dans nos sociétés depuis la Renaissance. Mieux encore, d'après Lemel et Galland, l'individualisme est, de toutes les tendances repérées au 19^{ème} siècle (démocratisation, rationalisation, bureaucratisation,...), la seule qui subsiste aujourd'hui⁶. La cause semble entendue : l'individualisme serait la tendance majeure de notre époque et la majorité des changements sociaux s'y rapporterait. Débutant avec la Renaissance, l'individualisme connaîtrait des poussées régulières dont la dernière, et pas la moindre, aurait débuté dans les années 80⁷.

Cette idée, admise sans plus de discussion, mérite pourtant d'être questionnée. Ainsi, on suivra volontiers l'historien Alain Boureau pour qui « *la question de l'émergence de l'individu est indécidable car elle mêle de façon inextricable les valeurs et les faits (...)* Qui pourrait prouver que la France de 2005 constitue une société des individus (isolés ou libres) plutôt qu'une société de clientèles ou de solidarités recomposées ? La réponse est plus idéologique que sociologique⁸ ».

L'idée que nous défendons ici est que le constat de la croissance de l'individu tient, pour partie, à une évolution réelle et pour partie à une confusion sémantique. En effet, sous le terme d'individualisme on peut loger des réalités sociologiques multiples et éventuellement contradictoires⁹, ce qui impose que l'on retienne non pas un mais des individualismes : comme, d'une manière ou d'une autre, l'individu entretient toujours des liens avec les autres ou les groupes, comprendre la montée de l'individu et de l'individualisme revient à comprendre quelles ont été les transformations qui ont touché les liens rattachant l'individu à son environnement social.

Pour reprendre encore Alain Boureau : « (...) *une histoire de l'individu ne doit pas être séparée des formes, réelles ou rêvées, de l'agrégation sociale*¹⁰. »

La question de l'individualisme peut donc se présenter sous de multiples facettes et il est alors nécessaire de distinguer clairement celles-ci pour aborder une question aussi complexe. C'est ce que nous verrons dans un premier temps à travers la description des relations entre l'individu et le groupe avant de montrer quelles sont les formes de l'individualisme qui se sont succédées dans l'histoire.

PARTIE I - L'INDIVIDU ET LE GROUPE

I) - AMBIGUITE DES LIENS ENTRE L'INDIVIDU ET LE GROUPE

On présente trop souvent l'individu (associé aux idées d'autonomie, de choix et de liberté) et le groupe (associé à la contrainte) comme des réalités antinomiques alors que leurs liens sont nombreux, complexes et parfois contradictoires. Cela rend donc problématique les concepts mêmes d'individualisation et d'individualisme.

Quand l'individualisme tue l'individu.

La caractéristique première de l'individu est le fait d'être libre, c'est à dire de n'être soumis à aucune autorité. Pourtant, comme on le sait, la liberté peut, dans certains cas, être le meilleur ennemi de l'individu.

Il n'y a pas de meilleure illustration dans ce domaine que l'exemple du Darwinisme social qui apparaît dès la première traduction de « L'évolution des espèces » à travers la préface écrite par Clémence Royer. L'idée centrale du Darwinisme social est que la sélection doit s'opérer au sein de la Société de la même manière que dans la nature ; la disparition des (supposés) éléments les plus faibles permettrait alors de renforcer la puissance du groupe. Et toute aide en faveur des plus défavorisés ne pourrait qu'amoinrir l'ensemble. Dans ce cas, le

⁴ Friedrich August Hayek : « Vrai et faux individualisme » <http://herve.dequengo.free.fr/Hayek/Hayek2.htm>

⁵ E. Durkheim : « La division du travail social » - PUF – Quadrige -

⁶ Galland, Lemel « La nouvelle société française » - A. Colin - 1998.

⁷ Th. Rogel « Le changement social contemporain » - Bréal-2003.

⁸ A. Boureau : « L'individu, sujet de la vérité et suppôt de l'erreur » - dans « L'individu au moyen-âge » - Bedos-Reak et logna-Prat (dir.) – Aubier 2005.

⁹ « *Le terme d'individualisme recouvre les choses les plus hétérogènes que l'on puisse imaginer (...)* chacun entend quelque chose de totalement différent dans les termes « d'individualité » et « d'individualisme ». (M. Weber – « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme » - Tel Gallimard – 2003)

¹⁰ A. Boureau – op. Cit.

libéralisme qui assure pleinement la liberté de l'individu est établi explicitement dans le but d'améliorer l'espèce, donc le groupe, et l'exaltation de l'individu est faite au service du groupe.

Les doctrines actuelles sont rarement aussi cyniques mais on retrouve souvent le problème selon lequel, bien souvent, c'est la liberté qui opprime et la loi qui protège et c'est la loi qui donne à l'individu les supports lui permettant d'exister¹¹.

L'individu sans attaches

Existe-t-il cependant des cas où l'individu correspondrait à l'idéal-type de l'individu « monade sans attaches » ?

Cela peut être, bien sûr, le cas de l'ermite ou de « l'individu hors-du-monde » qui, dans les premiers temps chrétiens, a constitué la première figure de l'individu¹².

On pense également à l'individu désaffilié dont la figure marquante est celle de certains SDF ne pouvant pas vivre en groupe, voire de certains malades mentaux (même pris en charge dans le cadre d'institutions).

L'individu sans attaches est aussi celui qui fait l'expérience de la solitude, expériences dont Marie-Noëlle Schurmans a dressé une typologie¹³. Ainsi elle distingue les solitudes de rejet, (qui sont des solitudes non intentionnelles) - exil, deuil ou marges (solitudes vécues dès l'enfance ou l'adolescence) - des « solitudes de retrait », processus volontaire de « mise à distance » qui prennent la forme d'initiation, de défense contre un environnement ressenti comme trop lourd ou comme une revendication identitaire appuyée sur un mode de vie assumé.

Cependant, les cas de solitude n'excluent pas le maintien de liens avec des groupes ou des institutions ou le retour à une vie plus insérée (cas du deuil, par exemple).

L'individu et ses attaches.

Peut-on prétendre que l'individu existe par lui-même alors qu'il a besoin de se faire reconnaître par autrui ? Quand, dans les grandes sociétés, les rencontres entre inconnus sont de plus en plus fréquentes, il devient difficile de savoir « à qui on a à faire » ; Max Weber avait déjà, posé ce problème, montrant que l'appartenance à une secte protestante constitue un indice sur la probité d'un individu qu'on ne connaît pas. De même, aujourd'hui, et notamment dans le monde du travail, les apparences prennent de plus en plus de poids dans les relations sociales : apparences vestimentaires mais aussi interventions sur le corps lui-même (du maquillage et du régime alimentaire jusqu'aux interventions chirurgicales), le corps étant instrumentalisé par le « moi »¹⁴. De façon plus générale, l'individualisme moderne a pris l'image du Narcisse ou de l'original, de celui qui se distingue¹⁵. Mais comme le montre notamment Simmel, dans une démarche résolument interactionniste, le narcissisme n'existe pas dans la contemplation de son miroir mais dans le regard des autres¹⁶. On retrouve là tout le paradoxe de la mode qui arrive à allier la distinction de l'individu et le confort de la conformité au groupe¹⁷.

Deux constructions conjointes et mutuelles

On peut également considérer que l'individu et le groupe se construisent conjointement. Pour Norbert Elias, les sources de contrôle social ont changé au cours de l'Histoire : alors que le contrôle social a d'abord été le fait des groupes et des Institutions il va être de plus en plus intériorisé, notamment grâce aux normes de savoir-vivre et aux règles de politesse¹⁸. A ce moment, plus l'autocontrôle est fort et plus l'individu a une conscience de lui-même ; mais, parallèlement, le sentiment de l'existence du groupe s'accroît. La prise de conscience de l'existence du groupe va donc de pair avec l'essor de la personnalité individuelle.

De même, pour Georg Simmel, l'émergence du sentiment individuel est intimement liée au passage d'une économie domaniale à une économie marchande. Dans l'économie domaniale, la richesse première est la terre et l'objectif premier des individus est de conserver et de transmettre cette terre à leur descendance ; l'individu n'existe pas alors en tant que tel mais n'est qu'un agent de reproduction de la lignée. Ce qui importe pour Simmel, c'est que la « durée de vie » de la terre (en tant que bien transmissible) est plus grande que celle de l'individu et dépasse ce dernier. En revanche, dans une économie monétaire, l'argent est le principal objet de richesse et il permet de nombreux et multiples changements d'activité. Peu à peu, l'économie devient plus labile, existe de plus en plus dans le court terme et la « durée de vie » des richesses sous une forme particulière devient de plus en plus courte, plus courte que la durée de vie humaine. Ainsi, émerge le sentiment d'individualité¹⁹.

L'individu naît des tensions avec le groupe.

¹¹ E. Durkheim

¹² L. Dumont : « Essais sur l'individualisme » - Point Seuil – 1983.

¹³ Marie-Noëlle Schurmans : « Les solitudes » - PUF- 2003 et « l'expérience de solitude » - dans « l'individu contemporain » - Ed. Sciences Humaines- 2006.

¹⁴ On peut approfondir cette question à partir des travaux de J.F. Amadieu ou de D. Lebreton.

¹⁵ Ch. Lasch : « Le complexe de Narcisse »

G. Lipovetsky « L'ère du vide – Essais sur l'individualisme contemporain » Folio essais - 1983

¹⁶ G. Simmel « Sociologie de la parure »- « Secrets et sociétés secrètes » - Circé – 1991.

¹⁷ G. Simmel « La mode » in « Tragédie de la culture » - Petite bibliothèque Rivages – 1988.

¹⁸ N. Elias « La civilisation des mœurs » - Calmann-Levy – 1973.

¹⁹ G. Simmel « La philosophie de l'argent » -PUF - 1987

Ce qui fait l'individu, c'est donc la nature et la force des liens qu'il entretient avec les autres et avec le groupe. L'individualité n'apparaît jamais aussi bien que dans le cas des « liens problématiques » qui sont au cœur des travaux d'un auteur comme Erving Goffman. L'individu stigmatisé, notamment, est en constante négociation pour arriver à établir une définition de la situation et à faire en sorte que la rencontre entre stigmatisé et non stigmatisé puisse se dérouler correctement²⁰. Par exemple, Robert Murphy, paralysé, est constamment en train de jauger et de contrôler les interactions en cours afin d'assurer leur bon déroulement ; mais, ce faisant, il est toujours en situation « réflexive »²¹ et essaie de déterminer qui il est face aux autres²². Cet individu en constante tension avec l'environnement constitue un cas particulier de l'étranger chez Simmel : pour ce dernier, l'étranger, c'est celui qui est à la fois « dans » et « hors du groupe » et celui qui participe à plusieurs groupes (plusieurs « cercles sociaux ») ; toujours dans le groupe mais toujours détaché, il est l'homme de « l'entre deux » (Parks reprendra l'image de « l'homme interstitiel »), il est représentatif de l'individu moderne et notamment de l'individu urbanisé.

On voit, à travers ces quelques exemples, qu'on est au-delà de l'opposition simple entre l'individu et le groupe, ce qui ne veut pas dire que cette opposition est forcément fautive. On peut donc avoir à la fois des cas où individu et groupe s'opposent (cas de la désaffiliation), d'autres où l'individu, par sa prise en compte, s'annihile au profit du groupe (darwinisme social), d'autres où, au contraire, le groupe est la matrice de l'individu (Durkheim), d'autres, enfin où le groupe et l'individu sont des constructions mutuelles (Elias). Comment, dans ces conditions, peut-on analyser une prétendue montée de l'individualisme ? Ne risque-t-on pas de mettre, sous une même appellation, des évolutions conceptuellement différentes ?

II) - AMBIGUITES DE L'INDIVIDUALISME

L'individu présente donc des images multiples et se rapproche d'autres concepts auxquels il est parfois substitué. Nous prendrons ici quelques exemples parmi d'autres : l'individualisme peut aussi bien être assimilé à l'égoïsme de l'individu qu'à l'accroissement de son autonomie, à sa liberté ou à la responsabilité de ses actes (figures qui constituent, ensemble, le modèle de l'homo oeconomicus). Nous verrons combien en réalité, les relations entre ces éléments sont complexes.

A) - L'INDIVIDU EST IL EGOISTE ?

Bien que, depuis longtemps, des auteurs majeurs (Tocqueville, Durkheim) ont mis en garde de ne pas réduire l'individualisme au seul égoïsme, nous sommes toujours tentés de les assimiler. Certes, ils peuvent parfois l'être : que ce soit dans une perspective proche de Hobbes où seul le souverain peut permettre d'éviter la « guerre de tous contre tous » ou dans celle du Smith de la « Richesse des Nations » où l'intérêt individuel bien compris assure le lien marchand (perspective sensiblement différente de celle mise en avant dans « La théorie des sentiments moraux »). Plus prosaïquement, il y a, chez tout un chacun, une inclination à incriminer la nature mauvaise de l'individu qui serait égoïste et peu prompt à l'entraide...inclination venant probablement du fait que l'on préfère une explication simple fondée sur des présupposés psychologiques rudimentaires à une explication complexe prenant en compte l'effet du contexte et des interactions. Ainsi, le comportement des individus dans les mouvements de panique ne correspond pas toujours à l'irrationalité et au « chacun pour soi » mais peut donner lieu à des mouvements immédiats d'entraide²³

ENCADRE 1 : REACTIONS DANS LES FOULES

Depuis Gustave Lebon au moins, la vision dominante du comportement dans les foules est celle d'une désocialisation, d'une désindividualisation et d'une perte de rationalité. Selon Lebon, l'homme dans la foule change totalement, et s'abaisse au niveau des individus les plus frustrés. La foule est insensible à la raison et un leader ne peut la mener qu'en martelant et répétant des images simples.

Dans la même lignée, d'autres auteurs, constituant ce que J.P. Dupuy appelle l'Ecole française, considèrent que les phénomènes de panique propres aux foules se caractérisent par une régression des consciences à un niveau archaïque et un comportement à la fois imitatif et égoïste marquant un mouvement contradictoire de « désindividualisation » et de « désocialisation »

Même si, selon JP Dupuy, on peut trouver des cas correspondant aux analyses précédentes, celles tiennent avant tout du mythe,. En effet, des chercheurs américains dont le plus connu est Quarantelli ont montré que les grandes catastrophes n'entraînent pas nécessairement un abandon des formes d'entraide (JP Dupuy prend l'exemple du tremblement de terre de Mexico qui a donné lieu à peu de pillages et à beaucoup de phénomènes d'entraide). Plus près de nous, on peut noter que s'il y a eu des phénomènes de panique au cours de l'attentat du World Trade Center le 11 Septembre 2001, les témoignages rapportent que l'évacuation s'est faite globalement dans l'ordre et sans panique.

²⁰ E. Goffman « Stigmates – les usages sociaux du handicap » - Ed. de Minuit- 1975.

²¹ Voir l'annexe n° 6.

²² R. Murphy : « Vivre à corps perdu » - Terre humaine – 1990.

²³ J.P. Dupuy : « La panique » - 1991 - Ed. « Les empêcheurs de penser en rond » - 1991.

De même, la fameuse émission d'Orson Welles constituée par une adaptation théâtrale de « la guerre des mondes » n'aurait pas provoqué l'immense panique que l'on décrit généralement mais seulement quelques cas d'effolement. C'est ce que montre P. Lagrange notant que le « mythe » autour de l'émission de Welles donne moins d'enseignements sur les phénomènes de foule que sur la manière dont les élites perçoivent les masses et les foules.

Cependant, J.P. Dupuy montre que les phénomènes de panique, s'ils ont lieu, sont dus à une concurrence en cas de possibilités de sortie existantes mais insuffisantes. En revanche, il n'y a pas de paniques dans deux cas : quand les sorties sont suffisamment nombreuses pour tout le monde et quand il n'y a aucune sortie donc aucune échappatoire possible.

(Sources : G. Lebon : « La psychologie des foules » - PUF – Disponible en ligne sur le site des « classiques des sciences sociales » -

http://classiques.uqac.ca/classiques/le_bon_gustave/psychologie_des_foules_PUF/psychologie_des_foules.html

S. Moscovici : « L'âge des foules » - Fayard

J.P. Dupuy : « La panique » - Ed. Les empêcheurs de penser en rond – 1991

P. Lagrange : « La guerre des Mondes a-t-elle eu lieu ? » - R. Laffont – 2005.

De même, l'égoïsme des individus est régulièrement mis en exergue dans les cas d'agression où la victime n'est pas immédiatement secourue. Pourtant, la réalité n'est pas si simple et c'est ce que les psychosociologues ont su montrer à travers de multiples expériences dont, par exemple, les travaux de Latané et Darly²⁴. Ces travaux montrent que la tendance d'un individu à secourir autrui dépend du nombre de personnes en présence et de l'ambiguïté de la situation. Plus il y a de personnes présentes, moins la situation est clairement définissable et plus le temps de réaction de l'individu sera élevé.

ENCADRE 2 : EXPERIENCES DE LATARNE ET DARLY

Dans une de ces expériences, des étudiants sont convoqués dans une salle et, au bout de quelques temps, une fumée s'échappe d'un conduit d'aération, laissant craindre un incendie. Trois situations ont été expérimentées : quand l'étudiant est seul dans la salle, il prévient les occupants de l'immeuble dans 75% des cas. Lorsqu'il y a trois étudiants, l'intervention se fait dans 40% des cas. Lorsque l'étudiant est seul avec deux comparses de l'expérimentateur qui ont pour consigne de ne pas réagir, l'intervention est faite dans 10% des cas seulement. D'autres expériences montrent que lorsque l'intervention se fait, le délai de réaction varie inversement au nombre de personnes présentes. Les résultats de ces situations expérimentales ne peuvent être attribués à l'égoïsme de l'individu ; on peut, plus raisonnablement, supposer que chacun attend que d'autres interviennent à sa place notamment parce qu'on suppose qu'il y aura des personnes plus compétentes que soi-même dans le groupe (un médecin pouvant intervenir dans le cas d'un malaise sur la voie publique, par exemple). On retrouve alors une structure d'interaction proche du paradoxe d'Olson. Plus intéressant encore est l'hypothèse que l'urgence ou la gravité de la situation ne sera pas claire faute d'informations et qu'on cherchera des indices dans la réaction d'autrui (dans le cas d'une altercation dans la rue : s'agit-il d'un différend privé, éventuellement entre deux délinquants, d'une agression ou d'une autre situation,... ?) Chacun trouvera alors dans l'attentisme d'autrui des indices minorant l'urgence ou la gravité de la situation. On se retrouve alors dans un cas d'information imparfaite où l'extrême rareté de la situation ne permet pas de recourir à une forme de typification (ou dit autrement, ne permet pas de se référer à des expériences passées pour définir la situation).

B) - L'INDIVIDU EST-IL AUTONOME ?

L'autre face de l'individu, l'individu autonome, est celle d'un être rationnel et libre ; mais de quelle liberté parlons-nous ? Pour Simmel, la liberté ne correspond pas à une disparition des contraintes mais au remplacement des liens de sujétion personnels par des liens objectifs. Ainsi, le passage du statut de serf à celui de salarié se traduit par le fait qu'on quitte le lien personnalisé qui attache le serf à un seigneur et un seul en faveur d'un lien à la catégorie générale des employeurs et au marché du travail. La liberté tient alors, non à l'absence de contraintes, mais au fait que l'on est en mesure de choisir ses liens de sujétion. Pourtant, il faut encore que l'exercice de la liberté puisse effectivement se faire (ce qui est difficilement possible en situation de chômage de masse par exemple) ; la liberté formelle est donc indispensable mais ne garantit pas l'exercice de la liberté réelle. Il est même possible que l'appel à l'autonomie et à l'initiative individuelle se traduise par une réduction des marges de liberté. Ainsi, le travailleur taylorien est souvent opposé à l'idée d'individu : il n'a pas son mot à dire, est interchangeable, n'agit qu'en fonction de la rémunération,... C'est « l'ouvrier masse ». Les discours managériaux des années 80 ont rejeté cette image pour valoriser celle du travailleur autonome, responsable, impliqué dans l'organisation : l'ouvrier « toyotiste », le salarié impliqué dans de nombreux projets, créatif, responsable, autonome²⁵,... Pourtant l'Histoire récente montre que dans bien des cas l'implication personnelle dans le travail aboutit à une auto aliénation et à une souffrance croissante devant un travail sans fin.

²⁴ Latarney et Darly :

²⁵ L. Boltanski, E. Chiappello – « Le nouvel esprit du capitalisme » - Gallimard – 1999.

La encore, les expériences de psychologie sociale peuvent nous aider, montrant qu'on peut faire faire à autrui ce qu'il ne ferait pas de lui-même

ENCADRE 3 : FAIRE FAIRE A AUTRUI

CE QU'IL NE FERAIT PAS DE LUI MÊME.

Les travaux de J.L. Beauvois remettent en question l'idée d'un individu autonome, rationnel et parfaitement maître de ses actes. Exploitant les résultats de très nombreuses expériences de psychologie sociale, il montre comment un individu peut être amené à faire librement ce qu'il n'aurait pas fait de lui-même, objectif essentiel puisque « *la vie sociale est ainsi faite qu'il faut quotidiennement amener les gens à faire ce qu'ils ne feraient pas spontanément* » (« Les illusions libérales »). Son travail se fonde notamment sur la « théorie de l'engagement » qui stipule que dès lors qu'un individu s'engage dans un acte, il tend à persister dans cet engagement même si cela va à l'encontre de son intérêt. Mais l'effet le plus remarquable est que la persistance dans l'engagement est d'autant plus forte que l'individu aura eu le sentiment de le faire librement ; il sera alors amené à développer a-posteriori des justifications de son acte (« Théorie de la rationalisation »). Ainsi, la majorité des travaux montre qu'un individu participant à une expérience justifiera plus son engagement s'il a été faiblement rémunéré que s'il l'a été fortement.

Dans le « petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens », Beauvois et Joule présentent quelques techniques qui peuvent pousser un individu à faire ce qu'il n'aurait pas fait spontanément : le « pied dans la porte » (demander un petit service qui engage et permet d'en demander un plus grand ensuite) ; la « porte-à-nez » (demander un service suffisamment important pour qu'il entraîne un refus mais à rendre ultérieurement un petit service) ; l'étiquetage.

Dans « les illusions libérales », Beauvois exploite ces données psychosociologiques pour l'analyse du fonctionnement social ; il élabore la notion de « propagande glauque » qui est « *la dissémination d'idées, d'opinions et d'affects dans une population en dehors du débat public (...) L'absence d'argumentation des idées et des opinions disséminées est une condition de son efficacité* ».

Donc, l'individu aura d'autant moins de moyens de défense que la propagande n'est ni explicite ni argumentée et celle-ci, d'après Beauvois, ne produit que de l'internalité (voir l'encadré 5). Mais quand il s'agira d'expliquer ses actes, l'individu aura recours à des facteurs personnels perçus comme plus nobles dans une société individualiste que des explications reposer sur l'environnement social et culturel.

(Sources : J.L. Beauvois : « *Psychologie quotidienne* – PUF

J.L. Beauvois : « *Traité de la servitude libérale – Analyse de la soumission* » - Dunod – 1994

J.L. Beauvois – R. Joule : « *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens* » - PUG -

J.L. Beauvois : « *Les illusions libérales – individualisme et pouvoir social* »

C) - L'INDIVIDU RESPONSABLE ?

L'individu est responsable et acteur de lui-même, dit-on, mais cette idée, aussi noble soit elle, n'est pas non plus sans travers car elle peut notamment aboutir à l'idée selon laquelle tout individu serait la cause première de son propre malheur : loin de nous l'idée que l'on doive dédouaner l'individu de toute responsabilité et recourir aux thèses, en vogue dans les années 60 et 70, de la responsabilité du système et des origines sociales mais il semble que nous soyons passés en trente ans d'un excès à l'autre. Certes, l'individu est responsable de ses choix et peut ne pas obéir aux « injonctions » de la situation sociale : tous les enfants de banlieue difficile ne deviennent pas délinquants et la majorité des enfants battus ne deviennent pas des adultes bourreaux. Cependant, sous l'idéologie actuelle du libre choix et de la responsabilité se glisse trop souvent un refus de prendre en compte le poids de la situation sociale, l'exemple le plus caricatural de cette thèse étant celui du « chômeur volontaire » : voilà une idée qui prospère malgré le fait qu'il y a officiellement près de trois millions de chômeurs et plus de cinq millions de personnes déstabilisées et malgré les enquêtes montrant que beaucoup de personnes reprennent un emploi même si elles y perdent par rapport à leur situation antérieure ; c'est, de plus, une idée qui connaît des fluctuations dans le public et semble reprendre de la vigueur dès qu'il y a amélioration de l'emploi.

Cette thèse ne se limite d'ailleurs pas au seul chômage et tend à s'élargir à l'ensemble des autres situations sociales où elle aboutit à « transformer des causes lointaines et opaques en des fautes de plus en plus proches et personnelles »²⁶.

ENCADRE 4 : L'EVOLUTION DES OPINIONS SUR LES CAUSES DE LA PAUVRETE ET DE LA PRECARITE.

La proportion de personnes interrogées qui expliquent la pauvreté par la paresse était de 16% en France en 1976, 11,7% en 1989, 5,6% en 1993 mais 15,6% en 2001²⁷.

²⁶ D. Martucelli interrogé dans Sciences Humaines – Dossier « Les nouvelles formes de domination dans le travail » - Sciences Humaines n° 158 – Mars 2005.

²⁷ S. Paugam : « Les formes élémentaires de la pauvreté » -

Dans le « rapport 2003-2004 de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion », les auteurs constatent, en s'appuyant sur les enquêtes barométriques de l'IFOP, que l'opinion selon laquelle la pauvreté s'explique par « le refus de travailler » passe de 47% des répondants en 2000 à 56% en 2002, cette opinion augmentant avec l'âge et étant d'autant plus forte que le répondant est éloigné des situations de précarité. De même, 69% des français considéraient en 1989 que le RMI « donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir » mais ils ne sont plus que 44% en 2003. Ceux qui, à l'inverse, pensent que le RMI « risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher de travail » passe de 29% à 44% sur la même période (Enquête Credoc pour la cnaf).

A priori, on peut expliquer ces évolutions par la conjoncture économique de deux manières : on peut d'abord penser que, les médias annonçant de fortes créations d'emplois (comme dans les années 1997-2000), les personnes sondées supposent qu'il est maintenant facile d'entrer sur le marché du travail (elles ont donc une représentation implicite d'un marché du travail homogène et non d'un marché segmenté ou en termes de files d'attente²⁸). La deuxième explication possible est que plus le chômage augmente et plus on a de risques de connaître des chômeurs dans son entourage propre, plus on minimisera l'explication du chômage volontaire.

(sources : S. Paugam : « Les formes élémentaires de la pauvreté » - PUF – 2005.

Coll. : « Les travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2003-2004 » - La documentation française)

Toutefois, le recours à la thèse selon laquelle l'individu est responsable de son propre malheur a des origines autres que purement conjoncturelles. On peut en retrouver des traces dans l'histoire de la pensée et dans la recherche psychosociale.

Il est d'abord évident que la thèse du chômage volontaire trouve en partie ses racines dans l'opposition malthusienne aux « lois sur les pauvres » ; on en a tiré ensuite que toute aide sociale inciterait l'individu à rester dans sa situation. L'autre racine est à chercher du côté de la « théorie des attributions » développée par les psychologues sociaux à la suite de Heider²⁹. Les recherches développées dans ce domaine montrent que les individus ont tendance à attribuer la cause de phénomènes aux individus eux mêmes (à leur caractère, à leurs motivations,...) et non à la situation dans laquelle ils se trouvent. On tend donc à surestimer les causes personnelles des événements et à sous-estimer les explications contextuelles.

ENCADRE 5 : THEORIE DES ATTRIBUTIONS :

« L'ERREUR FONDAMENTALE D'ATTRIBUTION »

Selon Heider, les individus cherchent à expliquer une situation en s'aidant des informations dont ils disposent et en cherchant à créer un cadre cohérent ; deux grands types d'explications seront alors favorisés : si la situation est attribuée au contexte ou au hasard, on parlera « d'attribution situationnelle » (« le chômage de longue durée est du à un mauvais fonctionnement de l'économie»), si elle est attribuée à des traits de personnalité, on parlera « d'attribution interne ou dispositionnelle » (« les chômeurs de longue durée sont soit des paresseux soit des personnes découragées »). Il apparaît que, dans les conditions expérimentales, les individus ont une nette tendance à recourir à l'attribution dispositionnelle (les événements s'expliquent par les caractéristiques propres des individus) à tel point que les psychologues sociaux l'appellent « l'erreur fondamentale d'attribution ». A la nuance près que, quand on doit attribuer quelque chose à soi même, même si l'erreur fondamentale persiste, on tend à attribuer ses mérites à soi même et ses échecs à l'environnement (constat que nous pouvons faire tous les jours ; l'intérêt ici en est la mise en évidence expérimentale). Comment expliquer ce recours privilégié à l'attribution interne (ou dispositionnelle) ? D'une part, elle semble fortement liée à l'idéologie individualiste et on a remarqué qu'elle est caractéristique des sociétés occidentales. D'autre part, de manière plus générale, elle peut s'expliquer par le fait que les individus recherchent des explications « économiques » : il est cognitivement moins coûteux de donner l'explication d'un phénomène par les caractéristiques supposées de l'individu que par une explication forcément complexe de la situation (le même souci d'économie permet d'expliquer la préférence pour les explications en termes de « complot »).

On peut signaler le fait que pour les chercheurs en psychologie sociale, le recours aux explications en termes « d'attribution interne » croissent chez l'enfant à mesure qu'il grandit (on peut attribuer cela au discours de l'Ecole qui met l'accent sur les dispositions personnelles) ; elles sont plus élevées dans les catégories sociales aisées et elles sont plus élevées dans les sociétés individualistes que dans les sociétés holistes ; enfin, plus élevés aux USA chez les anglo-saxons que dans les groupes de migrants.

(Sources : J.L. Beauvois « psychologie quotidienne » - PUF - 1984.

N. Dubois : « Norme d'intériorité et libéralisme » - PUG – 1994.

Ch. Guimelli : « La pensée sociale » - PUF (Qsj)- 1999.

²⁸ Cela illustre bien le fait qu'on raisonne toujours à partir de présupposés théoriques.

²⁹ Ch. Guimelli ; « La pensée sociale » - PUF – 1999.

PARTIE II - LES INDIVIDUALISMES DANS L'HISTOIRE

Il y a donc autant d'images de l'individu que de formes de liens qui le rattachent à son environnement social. Analyser la succession des formes d'individualisme dans l'histoire amène donc à retracer le jeu complexe entre les différentes formes de lien social.

I) - L'INDIVIDU DE LA SOCIOLOGIE CLASSIQUE.

La sociologie est née de l'interrogation qu'inspire le passage d'un type de société à un autre. A la fin du 19^{ème} siècle, tous comprennent qu'on sort d'un monde ancien pour entrer dans un nouveau : société industrielle pour Marx, démocratique pour Tocqueville, solidarité organique pour Durkheim, relations sociétares pour Tönnies,... Autant de regards différents dont les visées convergent³⁰.

On peut considérer que la grille de lecture bien connue de Tönnies distinguant les « relations communautaires » des « relations sociétares », est, à ce titre, fondatrice. Rappelons que pour lui, les « relations communautaires » sont fondées sur la chaleur, la profondeur et la confiance : liens de sang et liens de parenté, liens de proximité, liens spirituels qu'on retrouve typiquement dans les groupements communautaires (famille, village, communauté d'esprit,...). A la base de ces liens, Tönnies décèle une volonté qu'il nomme « volonté organique », fondée sur la « compréhension », ensemble des sentiments réciproques communs, liée à l'habitude, à la coutume et à la mémoire.

Les relations sociétares sont libres, égalitaires, fondées sur le contrat, sur le calcul effectué en fonction d'un but à atteindre, toutes relations dont le caractère est éphémère mais tournées vers le futur. Elles reposent donc sur une volonté qu'il nomme « volonté réfléchie ». Les relations commerciales ou les associations à visée commune et les relations de politesse sont les modèles mêmes de ce type de relations à tel point qu'on a parfois réduit le lien sociétaire au seul contrat. Face à la « Communauté » se constitue donc la « Société » dont la forme la plus typique est la « Grande ville cosmopolite » puisque Tönnies y voit les traits les plus marquants de notre société – l'essor de l'individualisme, du commerce et de l'industrie, des relations monétaires, l'essor de la culture mais aussi de l'opinion publique et du changement rapide des modes de vie.

A une Communauté insérant l'individu, on peut donc opposer une Société assurant son émergence et on ne saurait mieux dire que Tönnies pour qui « *tandis que dans la communauté, ils (les hommes) restent liés malgré toute séparation, ils sont, dans la société, séparés malgré toute liaison* »³¹.

Mais le lien sociétaire n'a pas pu émerger seul. Roger Sue nous rappelle que son essor au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle s'est fait dans le cadre du développement de l'État-Nation, c'est à dire pour une part dans le cadre d'une Communauté Nationale qui a bien des caractéristiques proches de la Communauté au sens de Tönnies.

C'est aussi dans ce cadre que se sont développées les grandes Institutions que sont l'École, l'État ou l'Armée et dont François Dubet a analysé la remise en cause. Or, si le lien institutionnel ne relève pas du lien communautaire, il ne relève pas non plus du lien sociétaire et de contrat (sinon de manière métaphorique) : le second est horizontal, libre, égalitaire alors que le premier est hiérarchique, obligatoire et irréversible.

Donc, ce qui va marquer, quel qu'en soit le nom, le stade de la première modernité c'est l'émergence conjointe des grandes institutions (État-Nation, Grandes entreprises, École,...) et des relations contractuelles. Dans ce cadre, les individus doivent être, au moins formellement, libres et égaux et animés de Raison³² et ce d'autant plus que le développement de phénomènes massifs (urbanisation, croissance démographique, formation de classes sociales,...) pousse à une impersonnalisation croissante des relations. La figure dominante de l'individu est alors celle de « l'individu abstrait » des Lumières, sans appartenance autre que l'appartenance à la République. C'est le prototype de l'individu démocratique qui se concrétise dans l'électeur, égal (formellement) à tout autre électeur et protégé des pressions extérieures par l'isoloir. Dans ces conditions, l'individu est le produit de l'actualisation des normes et des rôles générés par les « Grandes Institutions »³³ que sont l'École, l'État et le Droit.

II) - L'INDIVIDU DE LA SECONDE MODERNITE.

A) - CONDITIONS D'EMERGENCE.

A partir des années 60, un nouvel essor de l'individualisme s'opère en plein cœur de ce qu'on a appelé la « société de masse ». Les Grandes Institutions sont encore présentes et la montée de l'État-Providence procure

³⁰ R. Nisbet « La tradition sociologique » - PUF Quadrige -1984.

³¹ F. Tönnies : « Communauté et société – Catégories fondamentales de la sociologie pure » p. 39 — P.U.F. – 1946.

³² A. Touraine « Pourrons nous vivre ensemble ? » - Fayard - 1997.

³³ F. Dubet & D. Martucelli : « Dans quelle société vivons-nous ? »- Seuil – 1998.

une protection essentielle à l'individu. Durant la même période se développent divers mouvements sociaux (étudiants, femmes,...) traduisant une revendication identitaire et tranchant sur l'idée de l'individualisme abstrait. La libéralisation des mœurs, offrant de nouvelles expériences, permettra la diversification des modes de vie possibles et des supports identitaires variés.

Les années 80 connaîtront une inflexion de ce mouvement avec le déclin des grandes institutions³⁴ et l'importance croissante des réseaux³⁵, et trois tendances vont alors coexister : la libéralisation des choix de vie, la valorisation du marché, la multiplication des groupes d'appartenance et de référence. Ces trois tendances vont, chacune à sa manière, soutenir une figure particulière de l'individu.

L'essor du marché, valorisera la figure classique de l'individu entrepreneur et innovateur mais aussi la figure nouvelle de l'individu inséré dans les réseaux et participant à de multiples projets³⁶.

La libéralisation des mœurs, elle, offre à l'individu la possibilité de choisir et de « faire de sa vie une œuvre d'art ». Il pourra le faire par ses œuvres (culturelles, loisirs,...), par ses choix de vie (notamment matrimoniaux) ou, dans un autre registre, par le recours à une consommation (apparemment) différenciée.

ENCADRE 6 : LIBERALISME DES MŒURS ET EN EUROPE

Mesurer l'évolution de l'individualisme en France et en Europe est une tâche délicate, ne serait ce que parce qu'il faut déterminer de quelle forme d'individualisme et d'individualisation on parle.

On peut définir l'individualisation comme la « capacité à décider ce qui est bon ou mauvais pour soi même », dans ce cas, elle sera souvent combinée avec une plus grande tolérance à l'égard des divers comportements (ce qui n'implique rien en soi quant au respect des règles collectives). On peut aussi concevoir l'individualisme comme strictement utilitariste (l'intérêt individuel devenant alors le seul guide des conduites).

On peut également associer l'individualisme (notamment utilitariste) à un déclin du capital social (ainsi que Robert Putnam l'a diagnostiqué pour les USA, diagnostic non vérifié en France où le capital social semble, au contraire, s'être renforcé -cf. Forsé). Il est alors possible de distinguer un « individualisme social » fondé sur la confiance interpersonnelle d'un individualisme moral fondé sur la méfiance (cf. Galland- Futuribles).

Quoi qu'il en soit, le phénomène le plus marquant de ces trente ou quarante dernières années est l'acceptation de plus en plus grande de la diversité des comportements, attitude que l'on classe généralement sous l'appellation de « libéralisme des mœurs ». Dans tous les pays européens, il apparaît que le divorce, l'interruption volontaire de grossesse ou l'homosexualité sont de plus en plus acceptés (avec des différences de niveau mettant, par exemple, l'Irlande bien à part). On doit toutefois faire quelques nuances : les générations les plus récentes rejettent plus que leurs aînés l'idée d'infidélité, tranchant là avec une évolution de plus de quarante ans ; deuxièmement, une demande de retour d'ordre et d'autorité apparaît dans toutes les générations. Ces retournements de tendance ne suffisent pas à remettre en cause les progrès de l'individualisation mais ils dévoilent des modifications dans ses conditions de fonctionnement : il apparaît alors que l'individualisation, en tant que liberté de choix est perçue comme sacrée dans la sphère privée mais ne bénéficie pas du même respect dans la sphère publique.

Cette évolution semble commune à la plupart des pays européens, cependant des différences subsistent. Prenant des visages divers, l'individualisme peut donc être relié à des caractéristiques différentes voire contradictoires : il peut renvoyer à une plus grande tolérance vis-à-vis d'autrui, à une confiance sociale accrue (interpersonnelle ou dans les institutions), mais également à une sélectivité plus ou moins grande dans les relations sociales et, éventuellement, à de l'incivisme. Cela permet à Olivier Galland de comparer différents pays européens et de montrer que les pays du Nord sont marqués par une grande tolérance et une plus grande confiance envers les autres alors que les pays de l'Est connaissent un bas niveau de confiance et de libéralisme des mœurs. La France est dans une situation particulière puisque Galland la présente comme « permissive et méfiante », plus marquée par un certain libéralisme des mœurs que par une confiance accrue envers autrui : il semblerait que les « individualistes » repérés comme sélectifs dans leurs relations, peu altruistes, inciviques et permissifs soient surreprésentés en France).

(Sources : Futuribles n° 277 Juillet-Août 2002

P. Bréchon : « Les valeurs des français » - A. Colin – 200

M. Forsé : « Rôle spécifique et croissance du capital social » - Revue de l'OFCE n°76 – Janvier 2001.)

Pour autant, l'essor du marché peut aussi marquer le déclin d'un certain type d'individu s'il prive celui-ci de ses supports. En effet, l'individu ne peut exister et se réaliser pleinement que parce qu'il est soutenu par un collectif – collectif communautaire au 19^{ème} siècle, État-Providence et Institutions depuis 1945 ; l'intervention des Institutions (notamment de la protection sociale), en assurant une certaine sécurité, permet à l'individu de se réaliser.

³⁴ H. Mendras « La seconde révolution française » - Gallimard – 1988.

³⁵ M. Castells « La société en réseaux » - Fayard – 1988.

³⁶ L. Boltanski & E. Chiapello –op.cit.

L'érosion des supports collectifs par le marché remettrait en cause une certaine forme d'individu, idée qu'on retrouve chez Castel³⁷ ou Desingly pour qui le libéralisme va à l'encontre du « véritable individualisme »³⁸.

On ne peut donc pas parler d'émergence de l'individualisme de manière globale. Certaines formes d'individualisme se développent au détriment d'autres : c'est l'individu de marché, l'individu identitaire, l'individu « producteur de lui-même »,...

Enfin, si l'individu abstrait semble reculer face aux revendications particularistes, il subsiste néanmoins en tant que valeur ultime à protéger ; ce qu'on voit clairement dans les évolutions du Droit.

B) - UN « NOUVEL » INDIVIDUALISME ?

On peut toutefois postuler l'émergence d'un individualisme spécifique de la période actuelle. Quel est-il ?

Pour F. de Singly, les sociétés individualistes se distinguent des sociétés non individualistes par l'importance accordée aux liens plus électifs, plus personnels, plus contractuels tout en conservant les formes de reconnaissance juridiques et statutaires. Ce constat permet de préciser la situation de l'individualisme actuel.

La personnalisation et le caractère contractuel des liens ne sont pas nouveaux - le premier caractère étant déjà présent dans la relation communautaire, le second étant un legs de la relation contractuelle. Ce qui est vraiment caractéristique de l'individualisme contemporain, c'est la troisième caractéristique évoquée par de Singly, à savoir le caractère électif de la relation, l'idée de choix. Choix qu'on retrouve aussi bien dans la relation commerciale que dans la relation d'amitié.

La caractéristique essentielle de l'individu contemporain est donc sa capacité de se lier, ou se référer, à un groupe et de s'en détacher, ce qu'on peut nommer « labilité ». Mais ça ne signifie pas qu'il y aurait une indépendance à l'égard des groupes ; l'individu moderne n'est pas « extra-mondain », bien au contraire. Comme l'indique Marcel Gauchet, l'exemple du téléphone portable montre que l'individu de la deuxième modernité ne se sent exister que parce qu'il est constamment branché sur les autres : « l'idéal du moi » n'est pas une monade mais un individu « connecté »³⁹

La principale caractéristique de l'individu contemporain n'est donc pas la remise en cause des groupes mais la possibilité de rejoindre et de se détacher des divers groupes d'appartenance et de référence. L'individu se caractérise alors, non pas par l'absence du collectif, mais par ses filiations multiples et successives. La capacité croissante à se libérer de liens obligatoires, institutionnels ou personnalisés, n'est d'ailleurs pas sans rappeler la rupture de la première modernité qui a permis de passer, dans le cadre de l'activité économique, de liens de sujétion personnalisés à des liens objectivés dans le cadre de la division du travail (cf. les analyses de Durkheim et de Simmel). Là aussi, il reste à voir si la liberté formelle de passer d'un groupe à l'autre ou de choisir son statut matrimonial correspondra toujours à une liberté réelle⁴⁰.

Cette labilité doit par ailleurs être associée au déclin du phénomène institutionnel⁴¹, notamment à la déstabilisation des structures familiales qui aboutit à la multiplication des situations possibles, situations qu'une même personne pourra connaître au cours de sa vie. Cette labilité va être renforcée par le fait que l'individu se dirige dans la société non plus seulement en fonction de grands principes intangibles mais de plus en plus en fonction du comportement d'autrui. David Riesman en avait eu l'intuition dès les années 40 lorsqu'il distinguait trois périodes dans l'histoire de l'individu : l'individu de la première période se référant à la tradition, l'individu indéterminé se référant à des principes fondateurs et l'individu extradéterminé qui règle son action sur autrui⁴².

Avec le déclin du phénomène institutionnel, nous assistons au déclin de réponses préétablies. Chacun doit alors « bricoler » sa situation à partir de ce que la société offre ; mais bricoler n'est pas agir chacun dans son coin : nous avons besoin des exemples et des expériences des autres, expériences dont on prend connaissance à travers les relations personnelles, les articles de magazine mais aussi et surtout à travers les émissions télévisées du type « Talk Show » qui méritent d'être analysées sérieusement d'un point de vue sociologique comme des éléments de la régulation sociale contemporaine.

Dominique Mehl situe la première de ces émissions en 1983 avec la diffusion de « psychoshow ». Toutes ces émissions (« Bas les masques », « Ça s'discute »,...) sont en fait très différentes les unes des autres : dans certains cas, elles servent à débloquer une situation de communication, dans d'autres elles ont une fonction « cathartique » où l'individu avoue un trouble ou un problème. Elles peuvent aussi permettre de justifier un mode de vie ou une identité, et de confronter les différentes expériences des individus⁴³.

On peut tirer deux enseignements essentiels de l'analyse de ces émissions.

³⁷ R. Castel « Les métamorphoses de la question sociale » - Fayard - 1995.

³⁸ François de Singly : « Une régression anti-individualiste » Libération mercredi 29 mars 2006

³⁹ On pourrait, avec ironie, associer cet individu connecté aux individus qui, lorsqu'ils arrivent dans une réunion ou une « boum » de notre adolescence, s'empressent de faire le tour des invités pour se prouver qu'ils existent.

⁴⁰ Louis Chauvel ; « Les classes moyennes à la dérive » - Le seuil - 2006

⁴¹ F. Dubet « Le déclin de l'Institution » - 2002.

⁴² D. Riesman « La foule solitaire » - Arthaud - 1964.

⁴³ D. Mehl : « Confessions sur petit écran » dans « L'individu contemporain » - Ed. Sciences Humaines - 2006.

Premièrement, deux personnages vont apparaître et s'imposer : le témoin et son expérience qui tend à mettre « l'expert » au second rang (« *Les gens peuvent parler de leur expérience par eux mêmes, alors qu'ils avaient auparavant besoin de porte-parole* »⁴⁴) et, seul expert qui subsiste, le « psychologue ». Il semble bien que dans les sociétés individualistes, il y ait une tendance à « psychologiser » mais aussi à « médicaliser » les problèmes sociaux.

Deuxièmement, ces émissions télévisées illustrent le fait que le bricolage des modes de vie implique un retour continu de l'individu sur lui-même et une compréhension de la manière dont il se construit en tant qu'individu. La réflexivité va constituer une autre caractéristique essentielle de l'individualisme contemporain.

La valorisation de l'individu particulier, avec ses problèmes propres, semble donc nous éloigner de l'individu abstrait, animé par la Raison et dépourvu d'affects. François de Singly, notamment, insiste particulièrement sur ce point⁴⁵. Pour lui, le « véritable individualisme » est associé à l'édification d'un monde personnel et autonome, ce qui ne s'effectuera pas dans un « vide social » mais à travers la multiplicité des liens sociaux et par la reconnaissance interpersonnelle. La progression de l'individu abstrait ne cesse pourtant pas : on la trouve clairement dans les progrès du Droit où, de plus en plus, l'intégrité personnelle constitue le bien à préserver et où le consentement « libre et éclairé » devient la source essentielle de légitimité.

C) - FACES OBSCURES DU NOUVEL INDIVIDUALISME.

Mais ce nouvel individualisme n'est pas sans revers.

La possibilité, voire l'obligation, du choix fait que chacun doit donc chercher, dans sa vie, la configuration « qui lui convient » : dans le domaine familial, par exemple, cela veut dire opter, volontairement ou non, pour la famille classique, le compagnonnage ou le célibat, ... Mais supposer qu'il existe une configuration qui convient à chacun, c'est supposer que chacun peut trouver qui il est au fond de lui-même ; trouver une cohérence entre l'individu en tant que forme et la société en tant que forme a toujours été un problème sociologique central⁴⁶. Comment aboutir à cette cohérence ? Le contrôle social par le groupe est une première réponse possible ; l'imposition de valeurs fondamentales par les Institutions en est une autre, ainsi que l'intériorisation des valeurs et l'autocontrôle ; le bricolage des formes sociales est la réponse la plus récente.⁴⁷ Mais cela suppose que chacun puisse se connaître, « trouver son authenticité » et entamer un processus d'autoconstruction. Ainsi, Touraine propose l'image du Sujet qui se construit par la culture et échappe à la fois aux tourments du marché et à ceux du communautarisme⁴⁸. Mais cette connaissance de soi-même est quasi impossible et peut aboutir à des dégâts individuels sérieux : déjà, Durkheim avait montré que la libération des désirs risquait d'entraîner une « infinité des désirs » prélude à la frustration et à la désillusion⁴⁹. Dans la même lignée, Erhenberg pense que cette recherche épuisante de soi-même est à l'origine d'un grand nombre de dépressions actuelles⁵⁰. Et cette recherche de soi-même peut être, paradoxalement, source de déclin de la liberté individuelle : pour Richard Sennet, l'étiquette et les normes de la société aristocratique permettaient en réalité à l'individu d'avoir une grande liberté d'action derrière son masque social alors que l'individu moderne qui cherche à être absolument lui-même, indépendamment des « artifices sociaux », se livre nu et désarmé aux échanges sociaux⁵¹ et réduit ses marges de manœuvre.

La tendance à adopter des explications internes ou dispositionnelles (voir encadré 5) et à rendre les victimes sociales responsables de leur propre sort est une autre tendance fâcheuse de l'individualisme contemporain⁵².

Louis Chauvel met en lumière une dernière conséquence négative de l'individualisme moderne. Pour lui, l'individualisme marqué par le libéralisme des mœurs est un produit des classes moyennes mais une contradiction flagrante va apparaître lorsque ces modèles d'individualisme seront adoptés par les catégories populaires qui n'ont pas les moyens d'y faire face. Ainsi la fondation de familles recomposées peut être une source d'enrichissement social par l'extension des relations que cela suppose mais si on n'a pas les moyens d'entretenir ces réseaux, cela peut devenir un véritable piège, une source de frustrations et de déstabilisation sociale⁵³.

En conclusion, on peut voir que l'individualisme ne correspond pas à une absence de contraintes mais à la transformation de la nature de ces contraintes. L'individu connaissait une contrainte personnalisée dans le cadre

⁴⁴ A. Ehrenberg : « L'individu incertain » - Calmann-Levy - 1995

⁴⁵ F. de Singly : « L'individualisme est un humanisme » - Editions de l'Aube – 2005.

⁴⁶ G. Simmel « sociologie de la religion » - Archives de Sciences Sociales des Religions – 1964.

⁴⁷ Il va de soi que ces diverses déterminations ne s'excluent pas mutuellement. Elles sont toutes présentes en un même temps et un même lieu mais n'ont pas toujours le même poids relatif.

⁴⁸ A. Touraine « Pourrons nous vivre ensemble ? » - Fayard – 1997.

⁴⁹ E. Durkheim « Le suicide » - PUF- 2004.

⁵⁰ A. Erhenberg « La fatigue d'être soi » - Odile Jacob – 1998.

⁵¹ R. Sennet « Les tyrannies de l'intimité » - Seuil – 1979.

⁵² La mode récente des expressions du type « c'est un choix » même lorsqu'il n'y a pas de choix en est un indice.

⁵³ L. Chauvel : « Les classes moyennes à la dérive » - Le Seuil – 2006.

de la communauté, une contrainte objectivée dans la première modernité et une auto contrainte durant la deuxième modernité.

Nous voyons donc que s'il y a autant de figures possibles de l'individu, c'est qu'elles correspondent à des formes différentes d'insertion dans le social. L'analyse des formes d'individualisme renvoie donc à la transformation des formes de lien social.

III) - LES LIENS SOCIAUX EN QUESTION : LA FORCE DU LIEN D'ASSOCIATION

Il est fréquent de présenter l'évolution des sociétés comme la succession de formes de lien social qui se supplantent les unes les autres, comme le passage de la Communauté à la Société. En fait, toutes les formes de lien social coexistent en un même temps même si certaines paraissent dominantes à un moment donné de l'Histoire.

Ainsi, l'idée de Communauté n'a pas disparu de la période présente même il ne s'agit pas toujours de communauté au sens de Tönnies.

Disons d'abord un mot sur l'abus de langage que peut constituer l'emploi du terme de « communauté » en lieu et place des notions de « groupe de référence » et de « groupe d'intérêt ». Ainsi, la dite « communauté homosexuelle » ne correspond pas à une communauté au sens de Tönnies.

Les « mouvements sectaires » ou religieux sont en revanche plus proches de la Communauté au sens de Tönnies mais à la différence près qu'on a le choix d'y adhérer ou pas (caractéristique essentielle indiquée par De Singly).

Enfin le terme revient également quand on parle de « communautarisme » mais là aussi, il y a une dimension de choix qui n'existe pas dans la communauté au sens de Tönnies.

Cette dimension essentielle du choix est au centre de ce que Roger Sue nomme le « lien d'association »⁵⁴, une forme de lien social qui a, historiquement, précédé le lien contractuel mais qui n'a pas pu se développer au 19^{ème} siècle à cause de l'interdiction des possibilités d'association (Loi Le Chapelier,...). A cause de cela, le lien d'association a souvent été confondu avec le lien sociétaire alors qu'il s'en distingue par le fait qu'il n'a pas le caractère de formalité du Contrat

Pour Roger Sue, il est illusoire de croire que le Contrat puisse tenir lieu de lien social. C'est un lien juridique qui a pris appui sur les capacités d'association mais qui peut, à l'occasion, devenir destructeur de lien social (dans le cadre d'un juridicisation de la société, par exemple).

Le lien d'association est donc différent du lien communautaire aussi bien que du lien sociétaire mais parvient, par son développement, à imprégner ces deux liens (par exemple, dans le cas des « communautés d'association »). Ce lien d'association est donc à rapprocher des notions de réseau ou de connexions,...

Roger Sue distingue donc trois formes de lien social qui se juxtaposent : le lien communautaire, le lien sociétaire (contractuel), le lien d'association. Nous en rajouterons un quatrième, le lien institutionnel. Tous ces liens ont toujours coexisté mais certains ont pris une place prédominante à certaines périodes de l'histoire. Pour Roger Sue, le lien d'association serait en passe de devenir dominant.

A chaque type de lien social va donc correspondre une image particulière de l'individu ainsi qu'une image négative spécifique.

⁵⁴ R. Sue : « Renouer le lien social »

On peut résumer ces informations selon le tableau ci-dessous.

	LIEN COMMUNAUTAIRE	LIEN SOCIETAIRE	LIEN INSTITUTIONNEL	LIEN D'ASSOCIATION (réseaux)
CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES	Holisme Lien hiérarchique Statut hérité Lien obligatoire Lien irréversible	Individualisme Lien égalitaire Statut acquis Lien choisi Lien réversible Lien formel	Hiérarchique (rationnel-légal) Lien obligatoire irréversible	Interactionniste Egalitaire Lien choisi Lien réversible Lien informel
IMAGE DE L'INDIVIDU	Rôle prescrit	Rôle acquis, autonome, rationnel	Socialisation, intégration des systèmes de rôles et de statuts.	Rôle en construction (Goffman), expressif
FACE NEGATIVE DE L'INDIVIDU	Individu nié. Contrainte personnalisée	Individu aliéné (Marx, Freud). Contrainte objectivée. Individu perdu dans l'infinité des désirs (Durkheim).		Individu dépressif (Ehrenberg)

Au fond, que faisons-nous d'autre que se situer dans la lignée des sociologues classiques qui, de Durkheim (voir Maine de Summer) à Parsons ont cherché d'abord à mettre en évidence la multiplicité des formes de lien social ? (voir les annexes 3, 4 et 5).

CONCLUSION

Si l'individu apparaît comme un concept central dans le changement sociologique, c'est en partie pour de mauvaises raisons et c'est notamment du à l'extrême polysémie du concept.

Premièrement parce que le concept d'individu existe à plusieurs niveaux de raisonnement⁵⁵ : au niveau méthodologique où l'analyse individualiste est tout aussi licite qu'une analyse holiste ou interactionniste. Au niveau des valeurs de référence où la défense de l'individu est la valeur ultime de nos sociétés. Au niveau doctrinal où on considère que seule l'action de l'individu donnera les meilleurs résultats ; l'individualisme se confond alors avec le libéralisme économique mais aussi avec le darwinisme social. Enfin, au niveau ontologique mais on a vu combien il est illusoire, à ce niveau, de vouloir distinguer l'individu du groupe.

Deuxièmement, parce que les figures de l'individu sont diverses : innovateur, narcissiste, rejeté, égoïste, replié sur son groupe,...il faudrait alors distinguer l'individualisme abstrait de l'individualisme « concret », l'individualisme sans attaches (marginal, exclus,...) de celui des liens électifs, l'individualisme égoïste de l'individualisme narcissique,...

Par conséquent, il y a peut être une montée de l'individualisme mais le concept est trop grossier pour pouvoir servir une analyse correcte de la réalité. Les sociologues classiques n'en étaient pas restés à un simple constat de la croissance de l'individualisme mais l'avaient intégré dans l'analyse d'un changement des affiliations au groupe ou à autrui. Ce peut être, par exemple, l'essor des relations de contrat ; ce peut être aussi le passage de liens de sujétion personnalisés (serf/seigneur) à une dépendance à l'égard du groupe (cf. la « Tragédie de la Culture » analysée par Simmel) : nous dépendons de moins en moins de chacun mais de plus en plus de tous. La conclusion est la même pour Durkheim ; même si l'avènement de la solidarité organique favorise l'essor de l'individu, celui-ci est de plus en plus inséré dans les mailles de la division du travail

⁵⁵ Th. Rogel « Introduction impertinente à la sociologie » - Liris -2004.

On voit qu'au-delà du seul constat de la montée de l'individu, il convient d'analyser la spécificité des relations entre l'individu et le ou les groupes : la figure typique de l'individu de la première modernité était liée aux institutions (qui supplantaient la communauté) et à la Raison (qui prend la place de Dieu). L'individu de la seconde modernité est plutôt celui qui est relié aux groupes de référence (et à une identité statutaire revendiquée) ; aujourd'hui, il faut l'associer aux réseaux, à l'idée de projet et au processus de construction réflexif.

« L'individualisme croissant » est donc un concept suffisamment vague et large pour sembler donner des réponses apparemment satisfaisantes mais, si on en reste à ce niveau, il ne permet guère de progrès. En d'autres termes, il faudrait abandonner l'idée d'un individualisme et parler « des » individualismes possibles en précisant de quel individualisme on veut parler.

(Thierry Rogel – Agrégé de sciences sociales)

ANNEXES :

ANNEXE 1 : FIGURES DE L'INDIVIDU

La plupart des auteurs ont mis en évidence l'existence de figures multiples de l'individu. La tendance la plus fréquente consiste alors à opposer deux formes possibles d'individu.

Rappel de quelques oppositions possibles concernant l'individu.

1) Abstrait/concret (identitaire)

On oppose l'individu « universel » abstrait, représentant de l'individu en général, à l'individu concret différent des autres. Cela rejoint la distinction de Louis Dumont entre « individu moral » et « individu concret ».

2) Rationnel/affectif

L'individu peut également être perçu comme rationnel (à l'instar de l'homo oeconomicus) ou bien on peut, au contraire, mettre en avant ses aspects affectifs.

3) désaffilié (individualisme négatif)/ affiliations multiples.

L'individu peut être sans attaches (désaffilié) ou, au contraire, se construire grâce à ses affiliations sociales.

Nous ne sommes pas loin, alors, des perceptions de l'individualisme négatif et de l'individualisme positif ou bien de l'individu par défaut opposé à l'individu « par excès » (R. Castel).

4) Le psychosociologue Jean-Léon Beauvois distingue l'Individualisme voltairien de l'individualisme publicitaire : le premier correspond à la défense de l'individu contre les pouvoirs institués. Le deuxième - qu'on retrouve surtout dans le cadre publicitaire, dans les feuillets télévisés et les émissions de « télé-réalité » - correspond à la seule valorisation d'une individualité psychologique. Il est caractérisé par la disparition du pouvoir en tant qu'enjeu et par la promotion de l'opposition entre individu et social.

5) La récente typologie de Louis Chauvel nous intéresse particulièrement car il distingue, non pas deux, mais quatre figures de l'individu. Il obtient ces figures en croisant deux dimensions : sur la première l'individu peut être « moral » (au sens kantien) ou « égoïste » (à la manière de l'homo-oeconomicus) ; sur la seconde dimension, il peut être autonome ou hétéronome (soit par soumission au groupe, soit par soumission à la situation économique).

Pour Louis Chauvel, alors que le projet des « classes moyennes » a été celui de l'individu moderne » (liberté de choix,...) c'est « l'individu par défaut » qui est au cœur des évolutions et des contradictions actuelles).

TYPOLOGIE DES INDIVIDUS SELON LOUIS CHAUVEL

	INDIVIDU SOLVABLE, AUTONOME	INDIVIDU HETERONOME
INDIVIDU MORAL (Kantien, ouvert sur l'autre)	Individu moderne, intégré (l'individualisme crée du lien)	Socius traditionnel
EGOÏSTE UTILITARISTE	Individu par excès	Individu par défaut

ANNEXE 2 : L'INDIVIDU DE LA PREMIERE MODERNITE ET L'INDIVIDU DE LA DEUXIEME MODERNITE

L'INDIVIDU DE LA PREMIERE MODERNITE

Individu abstrait

Individu rationnel

Individu forgé par les Institutions

Figures typiques : l'entrepreneur, l'électeur

L'INDIVIDU DE LA DEUXIEME MODERNITE :

L'individu identitaire

Individu affectif

Autoproduction et « bricolage » (réflexivité)

Affiliations successives à différents groupes.

ANNEXE 3 : LES LIENS SOCIAUX CHEZ LES AUTEURS CLASSIQUES

La transformation du lien social est un problème central qu'on retrouve chez la majorité des auteurs classiques.

- Pour Tocqueville, il s'agit du passage d'une solidarité en chaîne (du supérieur à l'inférieur) spécifique de la société aristocratique au lien entre égaux de la société démocratique.

- D'après Nisbet (« La tradition sociologique »), Tönnies aurait tiré son inspiration des travaux de Von Gierk, Fustel de Coulanges et surtout de Maine de Sumner, lequel a établi l'opposition entre « statut » et « contrat », opposition qui est au cœur de la typologie de Tönnies.

Chez Durkheim, c'est le passage de la solidarité organique à la solidarité mécanique

Chez Weber : c'est l'opposition entre communalisation et sociation.

ANNEXE 4 : INDIVIDU ET INDIVIDUALISME CHEZ QUELQUES AUTEURS CLASSIQUES ET MOINS CLASSIQUES

- **Chez Tocqueville** : l'individu est le devenir des sociétés démocratiques. Il correspond à une fuite de l'espace public, à un repli sur soi et sur sa famille.

- **Pour Durkheim** : ontologiquement, l'individu est un produit du groupe. L'émergence de l'individu est permise par le développement de la division du travail et par la solidarité organique. Mais le relâchement des contraintes peut entraîner une « infinité des désirs » liée à l'anomie (cf. « Le suicide »). Cependant, « l'individu moral » est, pour Durkheim, la valeur à défendre dans les sociétés modernes. Durkheim oppose nettement « l'individualisme » utilitariste de Spencer et des économistes (qui ne correspond pas au véritable « individualisme » selon lui) à l'individualisme moral, issu de Kant et de Rousseau, qui est une valeur et un produit de la société : le premier aboutit à l'anomie, le second constitue une « religion moderne » et aboutit à une solidarité sociale (voir S. Jankelevitch). Cet individualisme moral ne peut qu'être animé par la Raison. L'individu que défend Durkheim correspond pleinement à l'individu de la « première modernité ».

- **Simmel** distingue deux types d'individualisme, l'individualisme romantique et l'individualisme latin (cela préfigure l'opposition entre « individualisme particulariste » et « individualisme abstrait »).

Il met en lumière plusieurs causes de l'essor de l'individu. La première cause, classique, est l'augmentation de la pression démographique qui entraîne une multiplication des « cercles sociaux » (« groupes sociaux ») ; l'individu, soumis à la pression normative de chaque groupe, trouve sa liberté dans la possibilité de passer d'un groupe à un autre (on a là les prémisses de l'individualisme contemporain selon des auteurs comme De Singly ou Kaufmann). Il insistera aussi sur les effets de l'argent et du christianisme : dans les sociétés « anciennes, le wergeld (le « prix du sang ») qu'en cas de crime, on doit payer aux proches de la victime donne une valeur à l'individu (valeur différente selon le statut social de l'individu). Ultérieurement, le christianisme participera à donner une valeur à l'individu en tant que tel, indépendamment de son statut social. De plus, la monétarisation, en accroissant la « labilité » de l'économie et en développant la mobilité de chacun, favorise l'essor de la conception de l'individu. Enfin, la ville, en développant l'anonymat, favorise l'individuation.

- Norbert Elias :

A l'origine l'homme est le jouet de ses pulsions mais à mesure que la société se développe, et surtout à mesure que la division du travail s'impose, les individus sont de plus en plus en contact les uns avec les autres et il est nécessaire qu'ils contrôlent leurs pulsions. C'est dans un premier temps la fonction des organismes de contrôle social (Église, famille, groupes, État,...) ; mais à mesure que l'individu devient de plus en plus autonome il est nécessaire qu'il exerce lui-même et intériorise cette contrainte. On y arrive en faisant en sorte que ce qui était auparavant interdit deviendra impensable, immoral ou dégoûtant. A l'aide de l'analyse des traités de savoir-vivre (notamment du traité d'Erasmus), Norbert Elias montre comment ce basculement vers l'autocontrainte se fait à partir de la Renaissance : on y enseigne des choses qui nous semblent aussi évidentes que d'éviter de prendre de la nourriture dans le plat commun avec la main qui avait servi à se moucher; or, si un traité éprouve le besoin de signaler ce fait c'est qu'il ne semblait pas aller de soi pour les individus de l'époque. Depuis, l'homme a intériorisé cette contrainte et n'a plus besoin de contrôle social dans ce domaine (si ce n'est dans la petite enfance). Plus cet autocontrôle est fort et plus nous avons le sentiment que ce comportement vient de "nous", par opposition aux contraintes qui viennent de l'extérieur. Le sentiment d'avoir une personnalité propre, distincte de l'environnement social, se développe et, alors que les contraintes extérieures sont moins prégnantes qu'auparavant, elles sont d'autant plus fortement ressenties.

- **Louis Dumont**, connu pour son opposition entre « société individualistes » et « sociétés holistes », insiste sur la distinction entre « l'individu moral » et « l'individu concret ». Pour lui, le christianisme a donné naissance à la notion contemporaine d'individu par la figure du « renonçant », l'individu hors-du-monde. Puis, Le chrétien fut dans l'obligation de s'occuper des affaires terrestres et de devenir un « individu dans-le-monde ». Cette évolution fut parachevée par l'essor du protestantisme qui fait des individus des égaux face à Dieu et des êtres de raison.

- **David Riesman** (« La foule solitaire » - 1946) distingue l'individu traditionnel, animé par la tradition, de l'individu « introduit », dont l'action est guidée par des valeurs acquises au cours de la socialisation et de l'individu extrodéterminé qui agit en fonction des autres. On peut rapprocher cette typologie des formes de lien que sont la Communauté (tradition), Les Institutions (valeurs et introduction), les réseaux (extrodétermination).

ANNEXE 5 : TYPOLOGIE DES LIENS SOCIAUX SELON PARSONS

Le sociologue américain Talcott Parsons a proposé une typologie des formes de lien social intéressante du fait qu'elle ne se base pas sur la motivation de l'individu mais sur le type de relation qu'on entretient avec une autre personne. Ainsi toute action relèvera de cinq dimensions possibles. Elle pourra être traditionnelle ou rationnelle ; elle pourra être "diffuse", c'est à dire qu'on considère autrui sous l'ensemble de sa personnalité (comme le père avec son enfant, le jeune homme avec sa fiancée) ou au contraire "spécifique" (je juge le plombier dans son travail de plombier indépendamment de sa vie affective). On peut juger les autres selon des critères généraux valables pour tous, c'est "l'universalisme" (l'agent de police va juger tous les automobilistes et les infractions routières selon les mêmes critères) ou au contraire selon des critères spécifiques, c'est le "particularisme" (le médecin ne pourra pas traiter un malade comme n'importe quel malade mais devra tenir compte de multiples paramètres en relation avec son travail, sa vie de famille,...). L'action pourra être affective (l'attitude du père vis à vis de son enfant) ou imposer au contraire un contrôle de ses sentiments dans le cadre d'une "neutralité affective" (c'est le cas du supérieur hiérarchique qui devra traiter ses subordonnés de la même manière). On pourra juger les autres en fonction de ce qu'ils sont, de leur accomplissement (le père à l'égard de son enfant) ou de la "qualité" de ce qu'ils font (le client à l'égard du plombier). Enfin l'action pourra être faite en fonction de ses propres intérêts (égocentrisme) ou en fonction de la collectivité.

Cette classification assez complexe permet de recouvrir l'ensemble des relations typiques entre les individus. A titre d'exemple on peut illustrer avec deux cas opposés. Un père de famille aura à l'égard de ses enfants et de sa famille une action orientée vers l'intérêt de la communauté familiale (et non dans son intérêt propre). Ses relations à l'égard de ses enfants seront "diffuses" (il les reconnaît sous la totalité de leur personnalité), particularistes (il ne juge pas ses enfants seulement selon des critères généraux valables pour tous), tournées vers "l'accomplissement" (on aime ses enfants non seulement pour ce qu'ils font mais pour ce qu'ils sont) et enfin "affectives".

Mais si cette même personne quitte sa famille pour se rendre dans l'entreprise dont elle est le patron, ses relations avec ses subordonnés seront normalement marquées par la "neutralité affective" (même s'il aime ou déteste particulièrement tel employé, cela ne doit pas interférer dans ses relations), la "qualité" (on juge l'employé en fonction de son travail et non en fonction de sa personnalité), la "spécificité" (on ne juge l'employé que sous l'angle de son comportement en tant qu'employé dans l'entreprise), "l'universalisme" (on juge l'employé selon des critères valables pour tous les employés) et "l'égocentrisme" (même si le patron travaille pour la survie de son entreprise il travaille avant tout dans son intérêt propre).

ANNEXE 6 : LA NOTION DE REFLEXIVITE

La réflexivité constitue un concept essentiel de la sociologie contemporaine. Elle désigne le fait que l'individu est en mesure (*de rendre compte de son activité sociale*), de juger les résultats de ses actes et de les intégrer dans son comportement à venir. En ce sens, elle a été initiée par les ethnométhodologues et est utilisée par des sociologues comme François de Singly.

Mais cette réflexivité eut également se faire à un niveau global ou au niveau des institutions. Par exemple, les individus peuvent réagir aux informations transmises par les médias entraînant des effets de prédiction créatrice ou de prédiction destructrice. Pour un sociologue comme Anthony Giddens, les sociétés modernes se caractérisent par le fait qu'elles sont soumises à une réflexivité de plus en plus forte (et plus forte que dans les sociétés traditionnelles). Alain Touraine aborde le même problème avec le concept proche « d'historicité »

ANNEXE 7 : LA DEFINITION DE LA SITUATION

Notion introduite vers 1920 par Thomas et Znaniecki (« Le paysan polonais »). L'idée est qu'une situation sociale n'existe pas seulement par ses données objectives mais aussi par la signification que les interactants lui attribuent. Parfois cette signification sera évidente parce que donnée par les Institutions : ainsi quand on a trente adolescents regroupés dans une salle de classe devant un professeur, tous interprètent la situation comme étant un cours qui implique des objectifs, des règles, une structure de rôles. Dans d'autres cas, la situation sociale n'est pas déterminée. Imaginons que le proviseur du lycée décide de mettre en place une séance de discussions entre les mêmes élèves, leurs professeurs et les parents d'élèves : comment cette rencontre sera-t-elle interprétée ? Quels sont ses objectifs ? Les membres doivent ils être mis ou non sur un pied d'égalité ? Quels sont les rôles et les statuts en cours ?

Les membres ayant besoin d'une perception, sinon commune, du moins convergente, de cette rencontre, établiront tacitement une interprétation commune donc une « définition de la situation ». Cette définition de la situation peut également être le fait d'une personne seule : ainsi le fait, objectif, de passer une journée à se promener en ville peut être perçu comme un moment de détente et de décompression ou bien comme la traduction d'un ennui ; tout dépend quel sens on donne à cette situation (A. Wallemacq : « L'agitation et l'ennui »). De la définition de la situation à la définition du statut social, il n'y a qu'un pas. Ainsi Demazière et montrent qu'un préalable à une action collective de chômeurs est un changement dans la définition du statut du chômeur.

ANNEXE 8 : COMMENT PRENDRE EN COMPTE LA MULTIPLICITE DES FIGURES DE L'INDIVIDU ?

S'il y a une tendance à retenir actuellement, ce n'est pas tant le fait qu'on cherche à partir de l'analyse des individus que le fait qu'on cherche à rompre avec l'unicité des principes d'action. La sociologie classique reposait sur l'idée de cette unité avec l'idée que l'individu était produit par la socialisation faite par la communauté ou par les institutions. Mais on va retrouver également cette idée dans l'habitus de Bourdieu transférable, d'après Lahire, d'un domaine social à un autre et également chez Boudon qui privilégie essentiellement une logique d'action particulière, l'action rationnelle en finalité⁵⁶.

Toutefois, plusieurs auteurs ont essayé de prendre en compte cette multiplicité de logiques d'action (on peut penser, par exemple, à Erving Goffman) ; nous retiendrons les travaux de Bernard Lahire, François Dubet et Danilo Martuccelli qui ont pour point commun de remettre en cause l'idée d'une unicité des principes d'action.

Bernard Lahire⁵⁷ a l'ambition de construire une « sociologie psychologique » et considère que la notion d'habitus chez Bourdieu est inadaptée aux sociétés contemporaines. En effet, celle-ci repose sur un principe d'unité de soi (on retrouverait un ensemble de réactions et de comportements semblables dans toutes les sphères sociales) qui est conçu pour des sociétés peu différenciés où la socialisation est assez homogène. Or, dans les sociétés complexes, l'individu passe par des sphères sociales différenciées qui sont autant d'occasions de socialisation. Lahire essaie dans ce contexte de comprendre comment un individu peut activer des schémas de comportement différents suivant la situation sociale dans laquelle il se trouve. Dans « La culture des individus », il montre, à travers l'analyse des goûts, combien l'habitus selon Bourdieu doit être réformé : en effet, l'unité des goûts selon une trame homogène correspondant à un habitus de classe est l'exception et non la norme, les individus concrets ayant généralement des goûts « éclectiques ».

⁵⁶ Cela explique qu'Alain Touraine, dans « Les quatre coins de la sociologie » (« La sociologie en France -198 – La Découverte) ait choisi de présenter les travaux de Raymond Boudon parmi les approches en termes de système et non en termes d'action.

⁵⁷ B. Lahire : « L'homme pluriel » - Armand Colin – 1998 ou « La culture des individus » - Armand Colin – 2004.

Pour François Dubet⁵⁸, la société est régie, non pas par un principe unique, mais par trois principes – la Communauté, le marché et le système culturel – chacun correspondant à une logique d'action spécifique. L'intégration par la socialisation correspond à la communauté ; l'individu stratège agit sur le marché selon une logique « coûts/avantages ». Enfin, dans le système culturel, l'individu se met à distance des stratégies et des obligations de rôle ; c'est le lieu de la réflexivité et de la subjectivation. L'individu se construit dans la tension existant entre ces trois logiques, cette hétérogénéité des logiques d'action constituant ce que Dubet nomme « l'expérience sociale ».

Les travaux de Martuccelli⁵⁹ se placent dans la même ligne. Il s'intéresse à la manière dont les diverses sociétés fabriquent leurs individus. Cette production va se faire au travers d'épreuves qu'affronte l'individu au cours de son existence mais ces épreuves ne sont pas « asociales », elles restent conditionnées par les contraintes sociales dans lesquelles elles se trouvent. L'épreuve scolaire, par exemple, est un des plus importantes parce qu'elle donne, ou ne donne pas, une « confiance institutionnelle de soi ». De même, l'expérience du travail est passée d'un mal nécessaire à un monde où on veut s'impliquer personnellement.

(B. Lahire : « *La culture des individus* » - *La Découverte* – 2004 et « *l'individu pluriel* » - A. Colin.

F. Dubet : « *Sociologie de l'expérience* » - D. Martuccelli « *Forgé par l'épreuve* »)

ENCADRE 1 : REACTIONS DANS LES FOULES

Depuis Gustave Lebon au moins, la vision dominante du comportement dans les foules est celle d'une désocialisation, d'une désindividualisation et d'une perte de rationalité. Selon Lebon, l'homme dans la foule change totalement, et s'abaisse au niveau des individus les plus frustrés. La foule est insensible à la raison et un leader ne peut la mener qu'en martelant et répétant des images simples.

Dans le même lignée, d'autres auteurs, constituant ce que J.P. Dupuy appelle l'Ecole française, considèrent les phénomènes de panique propres aux foules se caractérisant par une régression des consciences à un niveau archaïque et un comportement à la fois imitatif et égoïste marquant un mouvement contradictoire de « désindividualisation » et de « désocialisation »

Même si on peut trouver des cas correspondant aux analyses précédentes, celles tiennent avant tout du mythe, selon JP Dupuy. En effet, des chercheurs américains dont le plus connu est Quarantelli on montré que les grandes catastrophes n'entraînent pas nécessairement un abandon des reformes d'entraide (JP Dupuy prend l'exemple du tremblement de terre de Mexico qui a donné lieu à peu de pillages et à beaucoup de phénomènes d'entraide). Plus près de nous, on peut noter que s'il y a eu des phénomènes de panique au cours de l'attentat du World Trade Center le 11 Septembre 2001, les témoignages rapportent que l'évacuation s'est faite globalement dans l'ordre et sans panique.

De même, la fameuse émission d'Orson Welles constitué par une adaptation théâtrale de « la guerre des mondes » n'aurait pas provoqué l'immense panique que l'on décrit généralement mais seulement quelques cas minoritaires. C'est ce que montre H. Lagrange notant que le « mythe » autour de l'émission de Welles donne moins d'enseignements sur les phénomènes de foule que sur la manière dont les élites perçoivent les masses et les foules.

J.P. Dupuy montre que les phénomènes de panique, s'ils ont lieu, sont dus à une concurrence en cas de possibilités de sortie existantes mais insuffisantes. En revanche, il n'a pas de paniques dans deux cas : quand les sorties sont suffisamment nombreuses pour tout le monde et quand il n'y a aucune sortie donc aucune échappatoire possible.

(Sources : G. Lebon : « *La psychologie des foules* » - PUF – Disponible en ligne sur

S. Moscovici : « *L'âge des foules* » - Fayard » -

J.P. Dupuy : « *La panique* » - Ed. Les empêcheurs de penser en rond – 1991

P. Lagrange : « *La guerre des Mondes a-t-elle eu lieu ?* » - R. Laffont – 2005.

⁵⁸ F. Dubet : « *Sociologie de l'expérience* » - Seuil – 1994.

⁵⁹ D. Martuccelli « *Grammaires de l'individu* » - Folio – 2002. ou : « *Forgés par l'épreuve - l'individu dans la France contemporaine* » - Armand Colin – 2006

ENCADRE 2 : EXPERIENCES DE LATARNE ET DARLY

Dans une de ces expériences, des étudiants sont convoqués dans une salle et, au bout de quelques temps, une fumée s'échappe d'un conduit d'aération, laissant craindre un incendie. Trois situations ont été expérimentées : quand l'étudiant est seul dans la salle, il prévient les occupants de l'immeuble dans 75% des cas. Lorsqu'il y a trois étudiants, l'intervention se fait dans 40% des cas. Lorsque l'étudiant est seul avec deux comparses de l'expérimentateur qui ont pour consigne de ne pas réagir, l'intervention est faite dans 10% des cas seulement. D'autres expériences montrent que lorsque l'intervention se fait, le délai de réaction varie inversement au nombre de personnes présentes. Les résultats de ces situations expérimentales ne peuvent être attribués à l'égoïsme de l'individu ; on peut, plus raisonnablement, supposer que chacun attend que d'autres interviennent à sa place notamment parce qu'on suppose qu'il y aura des personnes plus compétentes que soi-même dans le groupe (un médecin pouvant intervenir dans le cas d'un malaise sur la voie publique, par exemple). On retrouve alors une structure d'interaction proche du paradoxe d'Olson. Plus intéressant encore est l'hypothèse que l'urgence ou la gravité de la situation ne sera pas claire faute d'informations et qu'on cherchera des indices dans la réaction d'autrui (dans le cas d'une altercation dans la rue : s'agit-il d'un différend privé, éventuellement entre deux délinquants, d'une agression ou d'une autre situation,... ?) Chacun trouvera alors dans l'attentisme d'autrui des indices minorant l'urgence ou la gravité de la situation. On se retrouve alors dans un cas d'information imparfaite où l'extrême rareté de la situation ne permet pas de recourir à une forme de typification (ou dit autrement, ne permet pas de se référer à des expériences passées pour définir la situation).

ENCADRE 3 : FAIRE FAIRE A AUTRUI CE QU'IL NE FERAIT PAS DE LUI MÊME.

Les travaux de J.L. Beauvois remettent en question l'idée d'un individu autonome, rationnel et parfaitement maître de ses actes. Exploitant les résultats de très nombreuses expériences de psychologie sociale, il montre comment un individu peut être amené à faire librement ce qu'il n'aurait pas fait de lui-même, objectif essentiel puisque « *la vie sociale est ainsi faite qu'il faut quotidiennement amener les gens à faire ce qu'ils ne feraient pas spontanément* » (« Les illusions libérales »). Son travail se fonde notamment sur la « théorie de l'engagement » qui stipule que dès lors qu'un individu s'engage dans un acte, il tend à persister dans cet engagement même si cela va à l'encontre de son intérêt. Mais l'effet le plus remarquable est que la persistance dans l'engagement est d'autant plus forte que l'individu aura eu le sentiment de le faire librement ; il sera alors amené à développer a-posteriori des justifications de son acte (« Théorie de la rationalisation »). Ainsi, la majorité des travaux montre qu'un individu participant à une expérience justifiera plus son engagement s'il a « été faiblement rémunéré que s'il l'a été fortement ».

Dans « le « petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens », Beauvois et Joule présentent quelques techniques qui peuvent pousser un individu à faire ce qu'il n'aurait pas fait spontanément : le « pied dans la porte » (demander un petit service qui engage et permet d'en demander un plus grand ensuite) ; la « porte-à-nez » (demander un service suffisamment important pour qu'il entraîne un refus mais à rendre ultérieurement un petit service) ; l'étiqutage.

Dans « les illusions libérales », Beauvois exploite ces données psychosociologiques pour l'analyse du fonctionnement social ; il élabore la notion de « propagande glauque » qui est « *la dissémination d'idées, d'opinions et d'affects dans une population en dehors du débat public (...) L'absence d'argumentation des idées et des opinions disséminées est une condition de son efficacité* ».

Donc, l'individu aura d'autant moins de moyens de défense que la propagande n'est ni explicite ni argumentée et celle-ci, d'après Beauvois, ne produit que de l'internalité (voir l'encadré 5). Mais quand il s'agira d'expliquer ses actes, l'individu aura recours à des facteurs personnels perçus comme plus nobles dans une société individualiste que des explications reposent sur l'environnement sociale et culturel.

(Sources : J.L. Beauvois : « *Psychologie quotidienne* – PUF

J.L. Beauvois : « *Traité de la servitude libérale – Analyse de la soumission* » - Dunod – 1994

J.L. Beauvois – R. Joule : « *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens* » - PUG -

J.L. Beauvois : « Les illusions libérales – individualisme et pouvoir social

ENCADRE 4 : L'EVOLUTION DES OPINIONS SUR LES CAUSES DE LA PAUVRETE ET DE LA PRECARITE

La proportion de personnes interrogées qui expliquent la pauvreté par la paresse était de 16% en France en 1976, 11,7% en 1989, 5,6% en 1993 mais 15,6% en 2001⁶⁰.

Dans le « rapport 2003-2004 de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion », les auteurs constatent, en s'appuyant sur les enquêtes barométriques de l'IFOP, que l'opinion selon laquelle la pauvreté s'explique par « le refus de travailler » passe de 47% des répondants en 2000 à 56% en 2002, cette opinion augmentant avec l'âge et étant d'autant plus forte que le répondant est éloigné des situations de précarité. De même, 69% des français considéraient en 1989 que le RMI « donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir » mais ils ne sont plus que 44% en 2003. Ceux qui, à l'inverse, pensent que le RMI « risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher de travail » passe de 29% à 44% sur la même période (Enquête Credoc pour la cnaf).

A priori, on peut expliquer ces évolutions par la conjoncture économique de deux manières : on peut d'abord penser que les médias annonçant de fortes créations d'emplois (comme dans les années 1997-2000), les personnes sondées supposent qu'il est maintenant facile d'entrer sur le marché du travail (elles ont donc une représentation implicite d'un marché du travail homogène et non d'un marché segmenté ou en termes de files d'attente⁶¹). La deuxième explication possible est que plus le chômage augmente et plus on a de risques de connaître des chômeurs dans son entourage propre, plus on minimisera l'explication du chômage volontaire.

(sources : S. Paugam : *« Les formes élémentaires de la pauvreté »* - PUF –
« Les travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2003-2004 » - La documentation française)

ENCADRE 5 : THEORIE DES ATTRIBUTIONS : « L'ERREUR FONDAMENTALE D'ATTRIBUTION »

Selon Heider, les individus cherchent à expliquer une situation en s'aidant des informations dont ils disposent et en cherchant à créer un cadre cohérent ; deux grands types d'explications seront alors favorisés : si la situation est attribuée au contexte ou au hasard, on parlera « d'attribution situationnelle » (« le chômage de longue durée est du à un mauvais fonctionnement de l'économie»), si elle est attribuée à des traits de personnalité, on parlera « d'attribution interne ou dispositionnelle » (« les chômeurs de longue durée sont soit des paresseux soit des personnes découragées »). Il apparaît que, dans les conditions expérimentales, les individus ont une nette tendance à recourir à l'attribution dispositionnelle (les événements s'expliquent par les caractéristiques propres des individus) à tel point que les psychologues sociaux l'appellent « l'erreur fondamentale d'attribution ». A la nuance près que, quand on doit attribuer quelque chose à soi même, même si l'erreur fondamentale persiste, on tend à attribuer ses mérites à soi même et ses échecs à l'environnement (constat que nous pouvons faire tous les jours ; l'intérêt ici en est la mise en évidence expérimentale). Comment expliquer ce recours privilégié à l'attribution interne (ou dispositionnelle) ? D'une part, elle semble fortement liée à l'idéologie individualiste et on a remarqué qu'elle est caractéristique des sociétés occidentales. D'autre part, de manière plus générale, elle peut s'expliquer par le fait que les individus recherchent des explications « économiques » : il est cognitivement moins coûteux de donner l'explication d'un phénomène par les caractéristiques supposées de l'individu que par une explication forcément complexe de la situation (le même souci d'économie permet d'expliquer la préférence pour les explications en termes de « complot »).

On peut signaler le fait que pour les chercheurs en psychologie sociale, le recours aux explications en termes « d'attribution interne » croissent chez l'enfant à mesure qu'il grandit (on peut attribuer cela au discours de l'Ecole qui met l'accent sur les dispositions personnelles) ; elles sont plus élevées dans les catégories sociales aisées et elles sont plus élevées dans les sociétés individualistes que dans les sociétés holistes ; enfin, plus élevées aux USA chez les anglo-saxons que dans les groupes de migrants.

(Sources : J.L. Beauvois *« psychologie quotidienne »* - PUF - 1984.
N. Dubois : *« Norme d'internalité et libéralisme »* - PUG – 1994.
Ch. Guimelli : *« La pensée sociale »* - PUF (Que sais-je ?)- 1999.

⁶⁰ S. Paugam : « Les formes élémentaires de la pauvreté » -

⁶¹ Cela illustre bien le fait qu'on raisonne toujours à partir de présupposés théoriques.

ENCADRE 6 : LIBERALISME DES MŒURS ET EN EUROPE

Mesurer l'évolution de l'individualisme en France et en Europe est une tâche délicate, ne serait ce que parce qu'il faut déterminer de quelle forme d'individualisme et d'individualisation on parle.

On peut définir l'individualisation comme la « capacité à décider ce qui est bon ou mauvais pour soi même », dans ce cas, elle sera souvent combinée avec une plus grande tolérance à l'égard des divers comportements (ce qui n'implique rien en soi quant au respect des règles collectives). On peut aussi concevoir l'individualisme comme strictement utilitariste (l'intérêt individuel devenant alors le seul guide des conduites).

On peut également associer l'individualisme (notamment utilitariste) à un déclin du capital social (ainsi que Robert Putnam l'a diagnostiqué pour les USA, diagnostic non vérifié en France où le capital social semble, au contraire, s'être renforcé -cf. Forsé). Il est alors possible de distinguer un « individualisme social » fondé sur la confiance interpersonnelle d'un individualisme moral fondé sur la méfiance (cf. Galland- Futuribles).

Quoi qu'il en soit, le phénomène le plus marquant de ces trente ou quarante dernières années est l'acceptation de plus en plus grande de la diversité des comportements, attitude que l'on classe généralement sous l'appellation de « libéralisme des mœurs ». Dans tous les pays européens, il apparaît que le divorce, l'interruption volontaire de grossesse ou l'homosexualité sont de plus en plus acceptés (avec des différences de niveau mettant, par exemple, l'Irlande bien à part). On doit toutefois faire quelques nuances : les générations les plus récentes rejettent plus que leurs aînés l'idée d'infidélité, tranchant là avec une évolution de plus de quarante ans ; deuxièmement, une demande de retour d'ordre et d'autorité apparaît dans toutes les générations. Ces retournements de tendance ne suffisent pas à remettre en cause les progrès de l'individualisation mais ils dévoilent des modifications dans ses conditions de fonctionnement : il apparaît alors que l'individualisation, en tant que liberté de choix est perçue comme sacrée dans la sphère privée mais ne bénéficie pas du même respect dans la sphère publique.

Cette évolution semble commune à la plupart des pays européens, cependant des différences subsistent. Prenant des visages divers, l'individualisme peut donc être relié à des caractéristiques différentes voire contradictoires : il peut renvoyer à une plus grande tolérance vis-à-vis d'autrui, à une confiance sociale accrue (interpersonnelle ou dans les institutions), mais également à une sélectivité plus ou moins grande dans les relations sociales et, éventuellement, à de l'incivisme. Cela permet à Olivier Galland de comparer différents pays européens et de montrer que les pays du Nord sont marqués par une grande tolérance et une plus grande confiance envers les autres alors que les pays de l'Est connaissent un bas niveau de confiance et de libéralisme des mœurs. La France est dans une situation particulière puisque Galland la présente comme « permissive et méfiante », plus marquée par un certain libéralisme des mœurs que par une confiance accrue envers autrui : il semblerait que les « individualistes » repérés comme sélectifs dans leurs relations, peu altruistes, inciviques et permissifs soient surreprésentés en France).

(Sources : Futuribles n° 277 Juillet-Août 2002

P. Bréchon : « Les valeurs des français » - A. Colin – 200

M. Forsé : « Rôle spécifique et croissance du capital social » - Revue de l'OFCE n°76 – Janvier 2001.)

TABLEAU RECAPITULATIF DES FORMES DE LIEN SOCIAL.

	LIEN COMMUNAUTAIRE	LIEN SOCIETAIRE	LIEN INSTITUTIONNEL	LIEN D'ASSOCIATION (réseaux)
CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES	Holisme Lien hiérarchique Statut hérité Lien obligatoire Lien irréversible	Individualisme Lien égalitaire Statut acquis Lien choisi Lien réversible Lien formel	Hiérarchique (rationnel-légal) Lien obligatoire irréversible	Interactionniste Egalitaire Lien choisi Lien réversible Lien informel
IMAGE DE L'INDIVIDU	Rôle prescrit	Rôle acquis, autonome, rationnel		Rôle en construction (Goffman), expressif
FACE NEGATIVE DE L'INDIVIDU	Individu nié. Contrainte personnalisée	Individu aliéné (Marx, Freud). Contrainte objectivée. Individu perdu dans l'infinité des désirs (Durkheim).		Individu dépressif (Ehrenberg)

ENCADRE : QUELQUES PROPOSITIONS SUPPLEMENTAIRES DE REFLEXION.

I) INDIVIDU ET ACTION COLLECTIVE

- *Y a-t-il un retrait de l'action politique ?*
- *L'absentéisme est-il un indicateur de l'individualisme croissant ?*
- *Y a-t-il transformation des modes d'action politique sous le fait de l'individualisme ?*

II) LA SEPARATION PUBLIC / PRIVE (également « pudeur/exhibition ») FACE AU PROCESSUS D'INDIVIDUALISATION ;

- *Individualisme e Internet*
- *Frontière public/privé sur les blogs.*
- *La télé réalité favorise-t-elle l'exhibitionnisme ? (individualisme affectif)*

III) INDIVIDUALISME ET CLASSES SOCIALES.

- *L'individualisation croissante suppose-t-elle une moindre prégnance de l'appartenance de classe ?*
- *L'individualisme est-il en ligne avec la moyennisation de la société ?*

IV) INDIVIDUALISME ET INTERNET : DE NOUVEAUX LIENS SOCIAUX ?

- L'usage d'Internet favorise-t-il le retrait ou le développement de liens sociaux ? Et quels types de liens ? Sont-ce de nouveaux liens ou y a-t-il redoublement des liens quotidiens ? Favorise-t-on les liens proches ou les liens à distance ?

- *Peut-on adapter Internet aux thèses classiques du lien social (Durkheim, par exemple ?)*

V) INDIVIDU ET CORPS

- *Chirurgie esthétique et individualité.*
- *Dons et greffes d'organes et individu.*
- *Clonage et individu.*

BIBLIOGRAPHIE

- J.L. Beauvois « La psychologie quotidienne » - P.U.F. – 1984.
- L. Boltanski, E. Chiappello – « Le nouvel esprit du capitalisme » - Gallimard – 1999.
- R. Boudon et R. Leroux : « Y a-t-il encore une sociologie ? » - Odile Jacob – 2003.
- Bedos-Reak et logna-Prat (dir.) : « L'individu au moyen-âge » – Aubier 2005.
- R. Castel - Ch. Haroche : « Propriété sociale, propriété de soi » –Pluriel - 2001.
- Corcuff- Ion – De Singly : « Politiques de l'individualisme »- Textuel – 2005.
- P. Cusset : « Individualisme et lien social » - Problèmes politiques et sociaux n° 911 – Avril 2005 (recueil de textes)
- F. De Singly : « Les uns et les autres » - A. Colin - 2005
- Doise, Mugny, Deschamps : « Psychologie sociale expérimentale » - A. Colin – 1978.
- F. Dubet : « Sociologie de l'expérience » - Seuil – 1994.
- N. Dubois : « La norme d'internalité et le libéralisme » - P.U.G. – 1994.
- L. Dumont : « Essais sur l'individualisme – Une perspective anthropologique » - Seuil – 1999.
- E. Durkheim : « De la division du travail social » - PUF - 1984
- A. Ehrenberg : « L'individu incertain » - Calmann-Levy - 1995
- Galland, Lemel « La nouvelle société française »-A. Colin- 1998.
- J.C. Kaufmann : « Ego » - Nathan - 2001
- Ch. Lasch : « la culture du Narcissisme » - Sisyphé - 2000
- B.Lahire « L'homme pluriel – Les ressorts de l'action » - Nathan-1998.
- A. Laurent : « Histoire de l'individualisme » - PUF – 1993.
- A. Laurent : « L'individu et ses ennemis » (recueil de textes) - Pluriel - 1983
- G. Lipovetsky « L'ère du vide – Essais sur l'individualisme contemporain » Folio essais - 1983
- D. Martucelli : « Forgés par l'épreuve - l'individu dans la France contemporaine » - Armand Colin – 2006
- X. Molenat (dir.) : « L'individu contemporain – Regards sociologiques » – Ed. Sciences Humaines -2006
- G. Simmel : « L'individualisme » dans : « Philosophie de la modernité » - Payot - 1989
- F. de Singly : « L'individualisme est un humanisme » - Éditions de l'Aube – 2005.
- R. Sue : « Renouer le lien social » - Odile Jacob - 2001
- Ch. Taylor : « Les sources du moi » - Seuil - 1998
- M. Volle : « Brève histoire de l'individualisme » <http://www.volle.com/opinion/individualisme.htm>

SITES INTERNET.

- Dossier : « L'individu comme ressort théorique dans les sciences sociales » - Articles de Aldo Haesler , Stéphane Beaud, Philippe Corcuff, François Dubet, Danilo Martucelli, E. Tricoire/B. Ripert et S. Tank. notamment : - F. Dubet : « Pour une conception dialogique de l'individu » et - D. Martucelli : « Les trois voies de l'individu sociologique ».
<http://www.espacetemps.net/>
ou : http://www.liens-socio.org/article.php3?id_article=746

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE.

- N. Aubert (dir.) : « L'individu hypermoderne » – Erès - 2004
- G. Balandier « Anthro-po-logiques » -Le livre de poche – 1985.
- U. Beck : « La société du risque » - Flammarion - 2003
- Berger et Luckman « La construction sociale de la réalité » Armand Colin - 1997.
- J.L. Beauvois : « Illusions libérales, individualisme et pouvoir social » - PUG – 2005.
- P. Birnbaum et J. Leca : « Sur l'individualisme » - Presses de la FNSP – 1997.
- A. Blanchet et A. Trognon : « La psychologie des groupes » - Nathan Université (chap. 2) –2002 (ouvrage simple)
- R. Boudon : « La place du désordre »- PUF – 1984.
- R. Boudon - « La logique du social » - Hachette- 1979.
- M. Bozon : « Sociologie de la sexualité » - chapitres 3 et 8) - Nathan Université – 2002.
- P. Brechon : « Les individualismes en Europe » - Projet n° 271 – 2002.
- Caradec – Martucelli : "Matériaux pour une sociologie de l'individu" – Septentrion- 1999
- R. Castel « Les métamorphoses de la question sociale » - Fayard – 1995.
- M. Castells « La société en réseaux »- Fayard – 1988.
- M.P. Cazals-Ferré & P. Rossi : « Eléments de psychologie sociale » (Dossiers 12 et 13) – Armand Colin – 2002. (ouvrage simple)
- L. Chauvel : « Les classes moyennes à la dérive » - Le Seuil - 2006.
- Philippe CORCUFF « Individualité et critiques du capitalisme , entre sociologie et philosophie » http://calle-luna.org/article.php3?id_article=186
- Crozet, Fleury : « Les grandes questions de la société française » - A. Colin - 2005
- M. Crozier & E. Friedberg « L'acteur et le système »- Point Seuil - 1977

- Deroche-Gurcel et Watier (dir.) : La sociologie de Georg Simmel » - PUF – 2002 notamment Deroche-Gurcel : « L'origine individuelle du social : le niveau individuel et le niveau supra-individuel chez Simmel » et Forsé : « Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural ».
- W. Doise : « L'individualisme comme représentation collective » - in Deschamps – Morales – Paez –Worchel : « L'identité sociale »- Presses Universitaires de Grenoble – 1999.
- F. Dubet : « Le déclin de l'Institution » - 2002.
- F. Dubet & D. Martuccelli : « Dans quelle société vivons-nous ? »- Seuil – 1998.
- J.P. Dupuy : « La panique » - 1991 - Ed. « Les empêcheurs de penser en rond » - 1991.
- E. Durkheim « Leçons de sociologie » - PUF-1995.
- E. Durkheim « Le suicide » - PUF- 2004.
- E. Durkheim « Les intellectuels et l'individualisme » - Mille et une nuits-2002
- A. Erhenberg : « La fatigue d'être soi » - Odile Jacob – 1998.
- N. Elias « La civilisation des mœurs » - Calmann-Levy – 1973.
- N. Elias « Qu'est ce que la sociologie ? » - Editions de l'Aube – 1991.
- N. Elias : « Une société d'individus » - Agora pocket - 2004
- M. Gauchet (entretien avec) : « Vers une mutation anthropologique ? » in N. Aubert (dir.) : « L'individu hypermoderne » - Erès – 2004.
- A. Giddens : « La constitution de la société » - PUF – 1984.
- E. Goffman : « Stigmates – les usages sociaux du handicap » - Ed. de Minuit- 1975
- E. Goffman : « Les rites d'interaction » -Ed. de Minuit -
- Y. Grafmeyer : « L'Ecole de Chicago »-Aubier – 1980.
- Ch. Guimelli : « La pensée sociale » - PUF – 1999.
- F. Hayek : « Vrai et faux individualisme » - ([http:// herve.dequengo.free.fr](http://herve.dequengo.free.fr))
- S. Jankelevitch : « L'individualisme paradoxal ? » - Post-face à - E. Durkheim « Les intellectuels et l'individualisme » - Mille et une nuits-2002
- B.Lahire : « La culture des individus » - La découverte – 2005.
- D. Lebreton : « Anthropologie du corps et modernité » - PUF – Quadrige 2001
- D. Martuccelli interrogé dans Sciences Humaines – Dossier « Les nouvelles formes de domination dans le travail » - Sciences Humaines n° 158 – Mars 2005.
- D. Martuccelli « Grammaires de l'individu » - Folio – 2002.
- H. Mendras « La seconde révolution française » - Gallimard – 1988.
- X.Molenat : « La société française et ses épreuves » - Entretien avec D. Martuccelli – Les grands dossiers des Sciences Humaines n°4 – Sept.-Oct.-Nov. 2006.
- R. Monjo : « Individuation, socialisation et réflexivité » - http://recherche.univ-montp3.fr/cerfee/article.php3?id_article=211
- Morales – Lopez – Vega : « Influence de l'individualisme sur le comportement social » - in Deschamps – Morales – Paez –Worchel : « L'identité sociale »- Presses Universitaires de Grenoble – 1999.
- R. Nisbet « La tradition sociologique » - PUF Quadrige -1984.
- S. Paugam : « Les formes élémentaires de la pauvreté » - PUF - 2005
- D. Riesman « La foule solitaire » - Arthaud – 1964.
- Th. Rogel « Le changement social contemporain » - Bréal-2003.
- Th. Rogel « Introduction impertinente à la sociologie » - Liris -2004.
- R. Sennet « Les tyrannies de l'intimité » - Seuil – 1979.
- R. Sennet : « La tyrannie de l'intimité » -
- G. Simmel « La philosophie de l'argent » - PUF – 1987.
- G. Simmel « Sociologie de la parure » in « Secrets et sociétés secrètes » - Circé – 1991.
- G. Simmel « La mode » in « Tragédie de la culture » - Petite bibliothèque Rivages – 1988.
- G. Simmel : « Digression sur l'étranger » - dans Grafmeyer : « L'école de Chicago » - Aubier – 1980.
- G. Simmel –« La différenciation sociale » dans « Sociologie et épistémologie » - PUF – 1981
- R. Sue : « La société contre elle-même » - Fayard – 2005.
- A. Touraine « Les quatre coins de la sociologie » in « La sociologie en France » -La découverte – 1986.
- A. Touraine « Pourrons nous vivre ensemble ? »- Fayard – 1997.

SITES INTERNET.

- Café pédagogique : dossier sur l'individualisme – textes de Durkheim, Hayek, Tocqueville, Boudon, De Singly, Ehrenberg, Lukes,... <http://www.cafepedagogique.net/disci/ses/60.php#389>
- Revue Interrogations n° 2 :dossier « La construction de l'individualité ». http://www.revue-interrogations.org/index.php?num_ID=3

AUTRES

- N. Murad « les actifs corporels » (Lattès – 2006) (Roman)
- J. Brunner : « Pourquoi nous racontons nous des histoires ? – Le récit au fondement de la culture et de l'identité individuelle » - Pocket - 2005 (Conférence)
- J. Ph. Toussaint : « La salle de bains » - Minuit -1985
- J. Ph. Toussaint : « La réticence » - Minuit -1991
- R. Sheckley « Un américain bien moyen » (nouvelle) (Revue « Science-fiction n° 4 – 1985 – Denoël).

N. Murad « les actifs corporels » (Lattès – 2006) (Roman)

Un curieux roman (chez Lattès) « Les actifs corporels » de Bernard Mourad, financier de profession. Avec l'instauration de la « Nouvelle Economie Individuelle » les hommes peuvent se vendre eux mêmes par actions ; cela leur permet de financer leurs projets moyennant , bien sûr, une part des revenus futurs.

La valeur de la capitalisation dépendant des réussites de l'individu et de sa motivation , les « pys » de toutes sortes occupent une place essentielle au cœur de ce nouveau capitalisme ; mais aussi les émissions télévisées de type « télé-réalité » qui permettent de juger de la valeur de tel ou tel placement. Cela peut aller jusqu'à la compensation d'un échec amoureux par une tentative d'OPA sur l'être aimé.

Les différents mouvements d'individualisation à l'œuvre aujourd'hui (l'individualisme compétitif, relationnel, la quantification de l'individu) trouvent ici leur aboutissement logique (et pas si improbable que ça)

R. Sheckley : « Un américain bien moyen » (nouvelle)

(Revue « Science-fiction n° 4 – 1985 – Denoël).

Lorsque les instituts de recherche sociale découvrent que l'américain moyen existe en chair et en os, celui-ci ne connaît pas seulement la célébrité mais surtout les échecs successifs car, dans une société de l'individu et de la performance, quel employeur s'octroierait les services de « n'importe qui », quel éditeur accepterait un livre que tout le monde peut écrire, quel femme sortirait avec « monsieur tout le monde » ?

DOCUMENT ANNEXE

ENSEIGNEMENT DE LA SOCIOLOGIE AU LYCEE

INTRODUCTION

La conférence sur l'individualisme ne porte pas sur les aspects méthodologiques du problème ; je voudrais cependant faire quelques remarques à ce sujet.

Tout le programme de terminale s'arc-boute sur la dichotomie « individualisme méthodologique / Holisme méthodologique ». Comme je l'ai déjà indiqué le caractère méthodologique de cette opposition fait que celle-ci n'est ni vraie ni fautive mais qu'il faut s'interroger seulement sur ses qualités heuristiques. Celles-ci sont réelles et ne font que reprendre une des grandes oppositions qui ont traversé l'histoire de la pensée sociologique.

D'un côté les approches holistes qui, quelles qu'elles soient, mettent l'accent sur les contraintes du groupe sur l'individu et préfèrent donc ignorer l'action des individus et la conscience que ceux-ci ont de la réalité sociale. On y retrouvera donc Durkheim, Marx, les structuralistes et, quoi qu'il en dise, une bonne partie des travaux de Bourdieu dont le concept d'habitus, par exemple, nous rapproche souvent plus d'une approche holiste que d'une autre.

Face à ces holistes, on trouvera les auteurs qui mettent l'accent sur l'action de l'individu, que la réalité de cette action soit tirée d'un questionnement ou de l'élaboration d'une rationalité a priori (Weber, Boudon,...).

Chaque grande famille d'analyse a tout à tour dominé la pensée sociologique. C'est le cas, dès les années 50, avec les approches holistes dont les versions extrêmes comme celle de la « mort du sujet » pronostiquée dans les années 60. A l'inverse, les approches individualistes sont redevenues dominantes à partir du début des années 80, notamment avec les travaux de Raymond Boudon.

Cependant, en restant arc-boutés sur cette opposition nous tendons à nous éloigner d'une partie essentielle de la recherche sociologique actuelle ; celle-ci est de plus en plus touchée par les démarches interactionnistes et les concepts qui lui sont associés dont, parmi ceux-ci, les concepts essentiels de subjectivation, de définition de la situation et de réflexivité. De plus, alors que les approches holistes et individualistes impliquaient souvent un grand recours aux données quantitatives, qu'elles soient utilisées dans une optique inductive (utilisation des données statistiques ou des données secondaires) ou déductive (constitution d'un modèle « a priori » comme ceux développés par Boudon dans « l'égalité des chances »), on trouve à l'heure actuelle une profusion de recherches qualitatives fondées sur des entretiens ou des observations participantes. C'est le cas des ouvrages de J.P. Kauffman, F. De Singly ou de St. Beaud (dont « Pays de malheur » constitue un « idéal-type » de ce type de démarche puisqu'entièrement fondé sur la réflexivité de l'acteur central).

Il n'est bien entendu pas question de demander un alourdissement du programme en intégrant de nouvelles approches, qui plus est, difficiles à maîtriser, mais de proposer d'intégrer peu à peu quelques concepts essentiels pour comprendre la réalité sociale actuelle et les avancées de la recherche sociologique.

CONCEPTS	APPROCHES HOLISTES	APPROCHES INDIVIDUALISTES	APPROCHES INTERACTIONNISTES
	Contrainte sociale	Action	Interaction
	Statut	Calcul coût/avantage	Réflexivité
	Rôle	<i>Structure des coûts</i> avantages Compréhension	Définition de la situation

LES CADRES DE L'ANALYSE : APPROCHES METHODOLOGIQUES

Quelles sont les analyses dans lesquelles s'insère la question de l'individu ? Classiquement, nous retiendrons trois approches : holisme, individualisme, interactionnisme ;

Parmi la foison de théories sociologiques élaborées depuis un siècle et demi, une première famille d'approches relève des holismes selon lesquels le « collectif » (groupe, structure sociale, institution,...) prime sur l'individu. On peut y inclure des approches qu'on séparerait si on adoptait d'autres oppositions (du type « conflits/coopération » par exemple). On y trouvera donc les approches durkheimiennes, marxistes, structuralistes, culturalistes, fonctionnalistes,... A chaque fois on peut analyser la place de l'individu dans cet ensemble soit comme un « automate » ou un « idiot culturel », soit comme celle d'un acteur disposant de marges de manœuvre limitées.

Dans la première perspective, on conçoit l'individu comme répondant passivement aux injonctions de son environnement sous quatre plans au moins : ceux des valeurs intériorisées, des normes, des fonctions, des rôles.

Dans ses aspects les plus extrêmes, cette approche aboutit à une représentation du social équivalente à un cérémonial avec son protocole, son étiquette,...Présentée ainsi, elle paraît irréaliste et peut aboutir, à l'extrême, à l'idée de l'existence d'un « idiot culturel ». Cependant, si on se place à un niveau macrosociologique où - selon le principe des grands nombres - on peut éliminer les variations, et qu'on cherche à dégager un dénominateur commun à un groupe, cette représentation n'est pas si absurde.

Evidemment, l'individu n'est pas un automate et dispose de « marges de manœuvre », marges de manœuvre qu'on retrouvera à trois niveaux.

Un individu dispose toujours d'une certaine latence en jouant sur les différences entre l'officiel et le réel, l'informel et le formel (Balandier rappelle fréquemment qu'on doit distinguer entre les normes telles qu'elles sont prônées globalement et telles qu'elles sont pratiquées concrètement)⁶².

A cela s'ajoute la multiplication des groupes d'appartenance de l'individu. Même si chaque groupe continue à exercer une contrainte sur l'individu, la possibilité de passer de l'un à l'autre lui garantit une relative autonomie, pourvu qu'il soit capable de passer d'un rôle de composition à l'autre. On retrouve ici l'inspiration de l'entrecroisement des cercles sociaux chez Simmel⁶³.

Ces groupes d'appartenance peuvent être « horizontaux » mais on doit tenir compte également des diverses strates qui se juxtaposent (de l'Europe à l'individu en passant par l'État-Nation et les organisations). Les règles et les normes s'établissent à chaque niveau du collectif : institutions, groupes sociaux, groupes primaires,... Les divergences inévitables en termes de règles et de normes d'une strate à l'autre sont autant de moyens pour l'individu d'assurer son autonomie. J.D. Reynaud, par exemple, analyse précisément les marges de manœuvre permises dans le cadre des organisations⁶⁴.

Ajoutons à cela que l'individu peut se plier aux normes et aux valeurs d'un groupe de référence. L'affiliation à un groupe de référence est, par définition, la résultante d'un choix⁶⁵.

On voit donc qu'il est facile, même d'un point de vue méthodologique, de sortir d'une stricte analyse holiste.

A l'inverse, on peut démarrer l'analyse de l'individu, selon la perspective de « l'individualisme méthodologique », perspective au sein de laquelle il est nécessaire de faire un certain nombre de distinctions.

Dans les approches les plus caricaturales de certains économistes, l'individu est une monade - insensible à l'environnement, à l'exception des variables économiques (prix des biens et services, revenus,...) - muni d'une rationalité totale, l'agrégation des actions individuelles se résumant à une sommation. Dans ces conditions, l'agrégation des actions individuelles est productrice d'ordre : l'équilibre de marché résistera aux chocs externes, que ce soit le fait de décision de politiques économiques (théorème de l'impotence des politiques publiques) ou des chocs technologiques (théorie des cycles réels). Cependant, des agencements sont régulièrement avancés (comme la prise en compte de l'asymétrie de l'information) ; ceux-ci nous permettent de nous rapprocher d'une autre prise en compte de l'individualisme méthodologique, celle de Raymond Boudon.

⁶² G. Balandier « Anthro-po-logiques » -Le livre de poche – 1985.

⁶³ G. Simmel –« La différenciation sociale » dans « Sociologie et épistémologie » - PUF - 1981

⁶⁴ J.D. Reynaud « Les règles du jeu » -Armand Colin – 1989.

⁶⁵ Doise, Mugny, Deschamps : « Psychologie sociale expérimentale » - A. Colin – 1978.

Même si les caractéristiques du modèle sont parfois proches de celles des néoclassiques (rationalité, calcul coûts/avantages,...), les différences sont notables : la rationalité envisagée est surtout limitée et non plus absolue. Le modèle n'est pas un modèle hypothético-déductif posé *a priori* pour postuler que, par exemple, toute action de L'Etat est inutile mais un modèle construit en vue de résoudre un problème concret (on peut se référer aux modèles développés dans « L'inégalité des chances »).

En ce sens, les modélisations de Raymond Boudon sont rarement productrices d'ordre mais plus souvent d'effets pervers et de désordre⁶⁶. Toutefois, si l'individualisme méthodologique utilisé par Boudon est plus riche que l'homo œconomicus des néoclassiques, il tend à privilégier dans l'action la seule « action rationnelle en finalité ». Cela permet de modéliser plus aisément un certain nombre de situations difficilement compréhensibles autrement mais peut-on dire qu'il y a autonomie de l'individu s'il ne répond qu'à un calcul « coûts/avantages » ? Alain Touraine répond clairement par la négative lorsqu'il classe, à l'encontre des classifications habituelles, l'individualisme méthodologique (ou « l'actionnisme ») dans les analyses en termes de système⁶⁷.

L'approche de Raymond Boudon correspond effectivement à une réduction de la typologie des formes d'action selon Max Weber – action rationnelle en finalité, rationnelle en valeur, action traditionnelle, action affectuelle. Ces formes d'action, « types purs », permettent non seulement l'analyse d'actions concrètes mais donnent également un degré d'autonomie supplémentaire à l'individu.

La typologie des formes d'action selon Max Weber a donné lieu à un approfondissement célèbre par Talcott Parsons, approfondissement intéressant du fait qu'il ne se base pas sur la motivation de l'individu mais sur le type de relations qu'on entretient avec une autre personne. Ainsi toute action relèvera de cinq dimensions possibles. Elle pourra être traditionnelle ou rationnelle; elle pourra être "diffuse", c'est à dire qu'on considère autrui sous l'ensemble de sa personnalité (comme le père avec son enfant, le jeune homme avec sa fiancée) ou au contraire "spécifique" (je juge le plombier dans son travail de plombier indépendamment de sa vie affective). On peut juger les autres selon des critères généraux valables pour tous, c'est "l'universalisme" (l'agent de police va juger tous les automobilistes et les infractions routières selon les mêmes critères) ou au contraire selon des critères spécifiques, c'est le "particularisme" (le médecin ne pourra pas traiter un malade comme n'importe quel malade mais devra tenir compte de multiples paramètres en relation avec son travail, sa vie de famille,...). L'action pourra être affective (l'attitude du père vis à vis de son enfant) ou imposer au contraire un contrôle de ses sentiments dans le cadre d'une "neutralité affective" (c'est le cas du supérieur hiérarchique qui devra traiter ses subordonnés de la même manière). On pourra juger les autres en fonction de ce qu'ils sont, de leur accomplissement (le père à l'égard de son enfant) ou de la "qualité" de ce qu'ils font (le client à l'égard du plombier). Enfin l'action pourra être faite en fonction de ses propres intérêts (égocentrisme) ou en fonction de la collectivité.

De nombreux auteurs cherchent aussi à prendre en compte la multiplicité des répertoires d'action. Bernard Lahire⁶⁸, par exemple, suppose que l'individu a, ou peut avoir, à sa disposition un répertoire de valeurs et de normes qu'il peut utiliser ou « mettre en sommeil ».

La capacité à passer d'un répertoire de valeurs à l'autre est donc un des éléments de l'autonomie de l'individu. Georges Soros –philosophe, économiste, financier, mécène (il finance des institutions éducatives pour les gitans)- est à cet égard une illustration quasi parfaite quand il déclare qu'en tant que financier, ses valeurs ne sont pas celles qu'il a en tant que mécène⁶⁹.

A côté des approches holistes et individualistes, on peut adopter une perspective interactionniste.

Nous n'analyserons pas l'interaction comme un dépassement de l'individualisme et du holisme mais comme un troisième point de vue, s'intéressant à ce qu'il se passe entre deux ou plusieurs individus, groupes ou institutions. L'important étant ici que l'acteur est doté d'intention et agit en fonction d'autrui ou du comportement supposé d'autrui. Des auteurs aussi importants que Simmel en ont fait le cœur de la sociologie **telle qu'ils la conçoivent** (la précision est importante et est de Simmel lui-même) : l'interaction existe déjà dans le plus furtif des regards entre deux passants qui se croisent et où chacun essaie de deviner l'autre tout en se dévoilant⁷⁰. Toutefois, c'est à partir de trois acteurs que la société commence, avec l'essor soudain du nombre d'interactions possibles⁷¹. Dans la même veine, Norbert Elias montre que le nombre d'interactions augmente plus que proportionnellement au nombre d'interactants⁷².

Nous distinguerons toutefois l'interaction de l'interdépendance, distinction qui n'est pas toujours faite. L'interaction, au sens où nous l'entendons, suppose que chacun réagit en fonction du comportement d'autrui ; nous réserverons le terme d'interdépendance au cas où un individu réagit à une situation sociale, c'est à dire au produit de comportements agrégés. Ainsi, il y a interaction entre un consommateur et un vendeur mais interdépendance entre les divers consommateurs, la demande des uns ayant un impact sur les prix et, en conséquence, sur le comportement d'achat des autres consommateurs.

⁶⁶ R. Boudon : « La place du désordre »- PUF – 1984.

⁶⁷ A. Touraine « Les quatre coins de la sociologie » in « La sociologie en France » -La découverte – 1986.

⁶⁸ B. Lahire « L'homme pluriel – Les ressorts de l'action » - Nathan-1998.

⁶⁹ G. Soros « La crise du capitalisme mondial » -Plon – 1999.

⁷⁰ G. Simmel « Essai sur la sociologie des sens »- « Sociologie et épistémologie » -PUF – 1981.

⁷¹ G. Simmel « Influence du nombre des unités sociales sur le caractère des sociétés » - Philosophie et société – Vrin – 1987.

⁷² N. Elias « Qu'est ce que la sociologie ? » - Editions de l'Aube – 1991.

La première façon d'approfondir la notion d'interaction relève de la théorie des jeux où les résultats seront beaucoup moins prévisibles que dans une analyse individualiste classique ; toutefois, on reste majoritairement dans le cadre de l'action rationnelle en finalité. La théorie des jeux peut donner lieu à des modèles posés *a priori* (du type « dilemme du prisonnier ») mais elle peut aussi être sous jacente à une analyse de terrain comme dans le cas de l'analyse stratégique de Michel Crozier⁷³.

Cependant, la théorie des jeux suppose l'existence de contraintes externes par la présence même de « règles du jeu » : quand l'interaction se fait dans le cadre d'un repas, par exemple, les règles de politesse et de savoir-vivre constituent les règles du jeu qui s'imposent à l'interaction. Dans le cas d'une grève, ce seront les règles de droit mais aussi les comportements considérés comme acceptables par « l'opinion publique ». Il est alors possible d'élargir l'analyse en considérant que les intervenants peuvent également tenter d'infléchir ou de modifier les règles du jeu en leur faveur. F. Adam et J.F. Reynaud, par exemple, montrent que cela peut entrer dans les stratégies d'action collective⁷⁴.

On peut considérer l'interactionnisme de Goffman comme relevant d'une variante faiblement formalisée de cette théorie des jeux : les protagonistes de l'interaction cherchent avant tout à rendre la rencontre vivable tout en faisant en sorte que chacun en tire le maximum de satisfaction ou, au moins, ne « perde pas la face » (dans ce cas, on minimise le risque de subir le coût maximum).

LES CADRES DE L'INTERPRETATION.

On peut donc analyser un même phénomène selon trois angles d'attaque qui, on l'a vu, ne sont pas contradictoires. Dans un deuxième temps, il convient de voir comment peut être interprétée la situation analysée, quelle signification on peut lui donner.

D'un premier point de vue, l'interprétation de cette situation peut être le résultat d'une imposition faite par le groupe ou par l'Institution : ainsi, l'oral d'un examen prête peu à une indétermination, les statuts et rôles des uns et des autres étant clairement indiqués par l'Institution. Rentrent alors clairement en jeu les valeurs sociales, les règles de l'organisation, la culture de classe,...imposant une vision particulière du monde à l'individu (La distinction par Ruth Benedict des sociétés apolliniennes et des sociétés dionysiaques en constituent une des illustrations les plus claires)⁷⁵. En ce sens, il n'est pas nécessaire qu'il y ait une cohérence fonctionnelle des éléments de la société ; il suffit que cette cohérence, stipulée par le collectif, soit acceptée et intériorisée par les individus⁷⁶.

Cependant, l'individu est lui aussi en mesure d'interpréter la situation sociale. La compréhension, c'est-à-dire, la connaissance du sens que l'individu donne à son action devient un élément d'analyse essentiel. L'élève pourra interpréter la salle de classe comme un lieu d'apprentissage permettant d'obtenir le bac ou terrain d'expérimentation ludique ou d'opposition à l'autorité adulte. Cette interprétation dépendra en partie de la personnalité de l'individu, structurée autour de ses expériences passées.

En fait, il est rare que la situation dépende seulement d'une imposition par la société ou d'une interprétation individuelle. Elle est le plus souvent le résultat d'un processus de construction conjointe de la « définition de la situation ». Dans ce cas, aucune situation sociale n'existe préalablement à l'interaction : sa définition sera le résultat d'une incompréhension (quiproquos,...), d'un consensus volontaire ou de la capacité d'un des membres à peser plus que les autres dans la « définition de la situation ». « Stigmates » d'Erving Goffman fourmille d'exemples où la rencontre entre stigmatisé et non stigmatisé implique un travail complexe de « définition de la situation »⁷⁷.

Y a-t-il une approche préférable à une autre ? Longtemps, la sociologie a été, sous l'emprise Durkheimienne, assimilée à la seule approche holiste et elle est encore parfois considérée sous ce seul angle par des critiques peu au fait des évolutions récentes de la discipline. A l'inverse, d'autres auteurs, à l'instar de Raymond Boudon qui se réfère à Weber, cherchent à mettre la sociologie sous la bannière de l'individu ; allant éventuellement jusqu'à l'abus d'interprétation, à l'exemple du même Boudon considérant que la démarche durkheimienne est individualiste⁷⁸. Une telle attitude existe-t-elle pour l'interactionnisme ? Ce serait trahir Georg Simmel qui prend soin de rappeler que lorsqu'il parle de « relations réciproques », il s'agit là de la sociologie telle qu'il la conçoit et d'écrire à d'autres moments que toutes les approches sont bonnes. C'est cette attitude que nous partageons : il est alors stérile de chercher une approche surplombant toutes les autres car celle-ci n'existe pas. En revanche, il est bon de multiplier les approches (lesquelles ne se limitent pas aux trois qui ont été présentées ici).

⁷³ M. Crozier & E. Friedberg « L'acteur et le système » - Point Seuil - 1977

⁷⁴ M. Adam & J.F. Reynaud « Action collective et changement social » - PUF - 1978.

⁷⁵ R. Benedict « Echantillons de Civilisation » - Gallimard - 1950.

⁷⁶ C'est l'hypothèse ingénieuse proposée par Berger et Luckman. Berger et Luckman « La construction sociale de la réalité » Armand Colin - 1997.

⁷⁷ E. Goffman « Stigmates – les usages sociaux du handicap » - Ed. de Minuit- 1975

⁷⁸ R. Boudon - préface à la deuxième édition de « La logique du social » - Hachette- 1979. Raymond Boudon fait toutefois amende honorable dans une édition ultérieure en admettant « qu'il avait poussé le bouchon un peu loin ».